Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 109 (2001)

Rubrik: Chronique archéologique 2000

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2000

L'archéologie vaudoise en 2000

Les années du tournant du millénaire et du siècle resteront marquées, pour l'archéologie vaudoise, par une prédominance des chantiers liés aux grands travaux. Le début de l'année 2000 a vu la fin de la grande activité de terrain à Concise, dans la fouille des sites littoraux engagée dès 1996 pour Rail 2000. Simultanément, et à quelques kilomètres de là, il a fallu encore augmenter le nombre et la surface des interventions de sauvetage dans les emprises touchées par la construction de l'autoroute A5, devant l'imminence du début des travaux de construction.

La qualité de l'analyse et de la documentation réunie au cours des investigations est une valeur fondamentale en archéologie, mais elle est une des plus difficiles à préserver au long de telles opérations.

Les organisateurs et les exécutants de la grande fouille Rail 2000 y sont apparemment parvenus. Les premiers résultats déjà produits dans les travaux d'élaboration par la petite équipe qui a coordonné les recherches laisse bien augurer des enchaînements qui conduiront aux publications. De même, le cycle des fouilles des routes nationales qui s'achèvent à Orbe, conduites par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'UNIL, produit-il régulièrement des rapports, des études et une documentation de qualité, résultats d'une organisation qui a centré son projet sur la résolution la plus complète des problèmes posés par le site.

Dans les chantiers qui sont hors de l'emprise des grands travaux, les problèmes de continuité de la démarche archéologique et de la conservation de sa qualité se posent également, que ce soit par le fait de la difficulté et de la durée des élaborations, ou par le grand nombre d'étapes qui sont souvent nécessaires pour fouiller la totalité d'un site.

Pour préserver des données difficilement et onéreusement acquises, une part importante des ressources doit toujours être réservée aux étapes d'élaboration, ce qui peut constituer une retenue à l'engagement de nouvelles recherches dans le terrain. Il en est ainsi pour de nombreux sites, où les publications sont en préparation, en voie d'aboutir ou sous presse : Vufflens-la-Ville (tumulus), Montricher (site de hauteur), Vidy (tombes Bronze), Gressy et Yverdon (oppida), Yvonand, Pully, Étagnières (villas romaines), Nyon (ville et monuments romains), Lausanne-Vidy, Vevey (vicus), La Tour-de-Peilz (nécropole mérovingienne), Romainmôtier

(ancienne abbaye), Lausanne-Rôtillon, Moudon Ville-haute, Lutry (quartiers médiévaux, fortifications).

Rappelons également que dans plusieurs sites, la recherche archéologique est associée à des problèmes de conservation et de mise en valeur de vestiges ou de structures. Les projets ou chantiers qui en résultent, eux aussi très largement articulés dans la durée, requièrent une part importante des moyens et du temps de la section de l'archéologie cantonale. Nous citons en particulier les monuments d'Avenches, l'amphithéâtre de Nyon, les villas gallo-romaines de Pully et d'Orbe, le théâtre gallo-romain de Vidy.

Parmi ses activités tendant à la mise en valeur du patrimoine archéologique, qu'il appartienne à l'État ou à d'autres propriétaires, la section de l'archéologie cantonale met sur pied, réalise ou encourage des projets de balisage de sites visitables (panneaux explicatifs), assortis ou non de la publication de guides archéologiques. Un équipement général va être mis en place dans la ville de Nyon (réalisation Musées de Nyon). Un guide archéologique de la villa de Pully paraît au début de 2001. L'édition allemande du guide archéologique du site d'Orbe-Boscéaz est prévue à la même échéance. Préparation de balisage et de guide pour Romainmôtier–ancienne abbaye. Guide en préparation à Yverdon (Musée et sites archéologiques). Un groupement intercantonal prépare en outre un guide des sites archéologiques de la région des Trois-lacs, élargie à l'arrière-pays que devraient parcourir les visiteurs attirés par l'Expo 02 (projet animé par la SSPA, Bâle ; part vaudoise assumée par C. May Castella et S. Reymond, MHAVD).

La plupart des sites archéologiques connus dans le canton ne sont pas l'objet d'une gestion ou d'une approche particulière. Mais il en est certaines catégories, en raison de leur nature ou des problèmes analogues qui les affectent, qui nécessitent des approches groupées. Les sites en milieu humide (stations littorales préhistoriques essentiellement), dont le canton est très richement pourvu, sont un patrimoine extrêmement précieux et très menacé, aussi bien par des phénomènes naturels que par des atteintes humaines. Des inventaires détaillés, des relevés, des constats, des contrôles de la conservation ont été faits pour tout le lac Léman (de 1982 à 1991). Un programme analogue est en cours sur le lac de Neuchâtel, où tout le secteur Yverdon – Yvonand a déjà été relevé. Ces prospections vont se poursuivre en direction du nord-est, dans les communes célèbres pour la richesse et l'étendue de leurs stations (Chevroux, Cudrefin, Chabrey).

Plusieurs années seront encore nécessaires pour finir le tour des rives, de manière à disposer d'un catalogue précis des sites à sauvegarder. Seule une vue d'ensemble permet de définir une politique de conservation cohérente, qui doit être également coordonnée à un niveau intercantonal. Enfin, les sites terrestres problématiques ne devront pas être oubliés : les nombreux tumuli vaudois, ainsi que les sites de hauteur à retranchement devront être également approchés de manière sérielle.

Rappelons enfin que nos activités ont trouvé un résultat largement visible du public, par l'ouverture au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne du second volet de la présentation permanente de l'archéologie vaudoise (des Celtes aux temps modernes) dans l'aile nord du Palais de Rumine. Cette présentation montre ainsi la continuité de la préhistoire et de l'histoire du canton de Vaud. Elle est illustrée par des scènes de fouilles, des reconstitutions, des maquettes issues des principales investigations conduites par la section de l'archéologie cantonale au cours des 30 dernières années.

Cette présentation inclut un secteur intitulé « A la recherche du passé vaudois », qui évoque le développement historique de l'archéologie dans le canton.

Sous le même titre est paru en 2000 un remarquable ouvrage qui retrace en détail cette longue histoire, jusqu'à nos jours : Marc-Antoine Kaeser. « A la recherche du passé vaudois. Une longue histoire de l'archéologie ». *Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*. Lausanne. 2000. 191 p.

Investigations et publications

Les notices qui suivent donnent un compte-rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 2000, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être ainsi reportée à une chronique ultérieure.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section Monuments historiques et archéologie. Ils sont destinés à être conservés aux Archives cantonales, avec les dossiers des affaires correspondantes.

Abréviations

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Age du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Age
M	Moyen Age
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
BAMU	Bureau d'archéologie monumentale et urbaine, Lausanne
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHAVD	Monuments historiques et archéologie, Département des infrastructures du canton de Vaud
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain

Publications

AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAR	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

Denis Weidmann, archéologue cantonal

AVENCHES District d'Avenches – CN 1184 570 000 / 192 500
R *Aventicum*

Les investigations dans le terrain conduites par la Fondation Pro Aventico se sont concentrées en deux points du site :

– Temple du Cigognier : l'Association Pro Aventico ayant reçu en héritage la parcelle qui recouvre la *sella* du fameux temple, il a été possible d'y pratiquer un sondage exploratoire. Les aménagements qui entourent le temple ont été précisés, ainsi que la séquence des niveaux archéologiques au contact du monument.

– Nécropole de la Porte de l'Ouest : la construction d'un nouveau quartier résidentiel au lieu-dit Sur Fourches a des incidences sur la vaste nécropole qui s'étendait à la Porte de l'Ouest, devant les murailles d'Aventicum. La pose de nouvelles canalisations a occasionné la fouille d'une bande de terrain contenant plusieurs types de sépultures, dont un groupe de tombes d'enfants.

La restauration des monuments d'Aventicum se poursuit :

– Aux thermes de Perruet, une nouvelle étape de l'amélioration a porté sur la réfection du dallage en terre cuite du *caldarium*, qui était particulièrement dégradé par les effets du gel et de l'humidité.

– La Commune d'Avenches, propriétaire de l'enceinte romaine, a restauré l'extérieur de la Tornallaz, tour défensive dont la partie supérieure a été rebâtie à l'époque médiévale pour être intégrée ensuite dans la grande entreprise de reconstitution d'un tronçon de l'enceinte, au début du XXe siècle, sous la direction d'Albert Naef. Réfection du parement extérieur, dégradé par les intempéries.

Pour le détail des recherches, publications et travaux réalisés par l'organisation du Site et Musée romain d'Avenches, nous renvoyons au *Bulletin de l'Association Pro Aventico* : Anne Hochuli-Gysel (réd.) dans *BPA* 42, 2000 (2001), 179 p.

BAULMES District d'Orbe – CN 1182 529 730 / 182 640
HM *Ambon carolingien – Reconstitution*

Les relevés et observations faits à l'occasion de la restauration de l'ambon de Romainmôtier (voir *RHV* 2000, p. 147-148) nous ont incité à réexaminer les fragments de celui qui a été découvert à Baulmes, par pièces successives, entre 1861 et 1937 (voir Eugène BACH, « L'ambon de Baulmes et les ambons de St-Maurice et de Romainmôtier », dans *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Charles Gilliard pour son 65e anniversaire*. Lausanne, 1944, p. 114-132).

Une seule formule de reconstitution a été proposée à l'époque, sous forme de rassemblement des parties moulées, suggérant un monolithe aux proportions beaucoup plus allongées que la cuve de Romainmôtier.

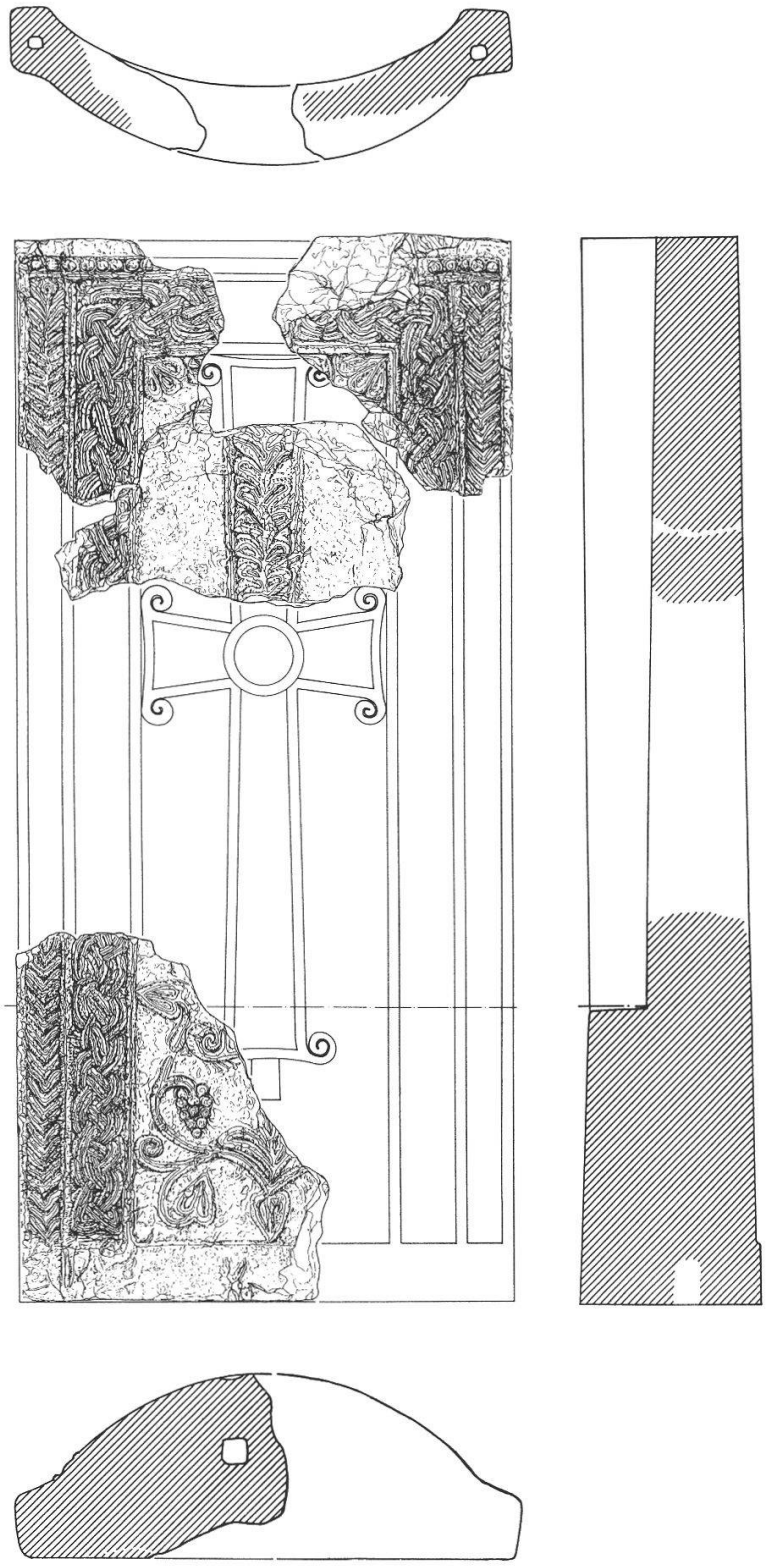

FIG. 1 : Baulmes. Ambon carolingien.
Nouvelle proposition de reconstitution et coupes.
Hauteur totale : 168 cm. (Dessin M. Klausener, MHAVD)

La reprise des fragments qui étaient déposés au Musée du Vieux-Baulmes a montré qu'un collage de deux fragments, pourtant très manifeste, avait échappé à nos prédécesseurs : une pièce attribuée au bras inférieur de la croix qui orne l'ambon est en réalité le bras supérieur, aux lignes légèrement divergentes (*fig.* 1).

En outre, on observe que la partie inférieure du bloc, ornée d'un pampre et d'une volute de la croix, est formée d'une partie basse, pleine et massive, haute de 48.4 cm, surmontée d'une partie concave, qui montre la naissance d'une cuve semi-cylindrique de profil identique à celle de Romainmôtier, laquelle est haute de 120 cm. La reconstitution d'une cuve de cette hauteur, au-dessus du socle de Baulmes, donne des proportions adéquates à la croix qui l'ornait, remplissant la quasi-totalité de la face décorée, et surmontant un pampre de hauteur très réduite (absent à Romainmôtier).

La cuve de l'ambon de Baulmes et sa base constituent donc un seul bloc, haut de 168 cm environ. Cette proposition allonge sensiblement la pièce par rapport à la précédente reconstitution. Notons encore que cet ambon ne comporte aucune trace de mortaises ou de fixations latérales, comme elles existent sur les pièces très apparentées de Romainmôtier et de St-Maurice (VS).

Les observations qui précèdent impliquent de reconsidérer également la reconstitution, incorrecte, de l'ambon de St-Maurice. Cette pièce particulièrement monumentale, dont la hauteur totale devait atteindre 2.4 m au moins, était sans doute composée de deux éléments : un socle plein (actuellement conservé), qui était surmonté d'une cuve semi-cylindrique.

Rapports : Max KLAUSENER, *Relevés graphiques des fragments de l'ambon provenant de Baulmes*, MHAVD, janvier 2000 ; Isabelle PLAN, *Les ambons de Romainmôtier, Baulmes, St-Maurice et Aoste*, Genève, mars 1995.

BOREX District de Nyon – CN 1260 503 480 / 137 340
R *Aqueduc Divonne – Nyon*

La tranchée nécessaire pour la pose d'un réseau de fibres optiques a recoupé le tracé de l'aqueduc gallo-romain, dont la localisation était imprécise dans cette région.

Relevé et observation : F. Francillon, MHAVD.

CHESEAUX-NORÉAZ et YVONAND District d'Yverdon – CN 1203 et 1183
N-Br *Stations littorales préhistoriques*

La prospection méthodique et le relevé des indices définissant la présence de stations littorales préhistoriques sur le territoire des communes de Cheseaux-Noréaz et d'Yverdon entrepris depuis plusieurs années, ont pris fin en 2000. Les dernières

recherches ont été marquées par la localisation d'un site nouveau à la frontière Vaud – Fribourg (Commune de Cheyres FR). Le programme des prospections va se poursuivre dans les autres communes vaudoises et fribourgeoises de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Rapport : Christiane PUGIN – Pierre CORBOUD, *Cheseaux-Noréaz et Yvonand – VD. Inventaire et étude des stations littorales de la rive sud vaudoise du lac de Neuchâtel. Travaux réalisés en mars 2000 sur les communes de Cheseaux-Noréaz et d'Yvonand, sur les sites préhistoriques de Champittet III, Yvonand I et IV et de Cheyres (VD)*, GRAP, Genève, août 2000.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 544 910 / 188 760
N-Br *Stations littorales – Fouilles Rail 2000*

Le programme des fouilles destinées à sauvegarder les données du site touché par les travaux ferroviaires a pris fin, en février 2000, dans le délai prévu quatre ans auparavant. La totalité des vestiges archéologiques inclus dans la tranchée ouverte devant Concise ont été documentés et prélevés. L'exceptionnelle séquence archéologique qui résulte de l'occupation successive d'une trentaine de villages au même emplacement reste conservée entre la nouvelle voie et le lac. L'étude des résultats, du matériel et des échantillons récoltés, transférés à Lausanne, a été entreprise en vue des publications à venir.

Plus de 2600 pieux taillés, en particulièrement bon état de conservation, sur les quelques 10'000 bois qui ont été récoltés, après avoir été documentés et échantillonnés, ont été déposés avec leur emballage au fond du lac de Neuchâtel, de manière à les conserver dans les conditions les plus proches de leur situation d'origine.

Un large choix de pièces particulièrement significatives et d'intérêt muséographique est en traitement conservateur, par les soins du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (laboratoire de Lucens DABC).

Les analyses dendrochronologiques, dont les données ont permis de contrôler le résultat des fouilles, ont été effectuées au fur et à mesure des livraisons par le Laboratoire romand de dendrochronologie à Moudon.

Plus de 4500 bois de chêne ont été à ce jour datés, fournissant un ensemble de données sans précédent pour la reconstitution chronologique et architecturale des habitations. Ces matériaux fournissent simultanément des informations détaillées sur la climatologie, les techniques d'exploitation forestière, l'impact des occupations humaines sur l'environnement forestier, etc.

Investigations et documentation : C. Wolf (dir.), A. Winiger, M. Maute-Wolf, E. Burri, D. Quinn. MHAVD.

Publication : Claus WOLF, « Concise VD, Sous Colachoz », *Chronique archéologique, ASSPA* 83, 2000, p. 204-205.

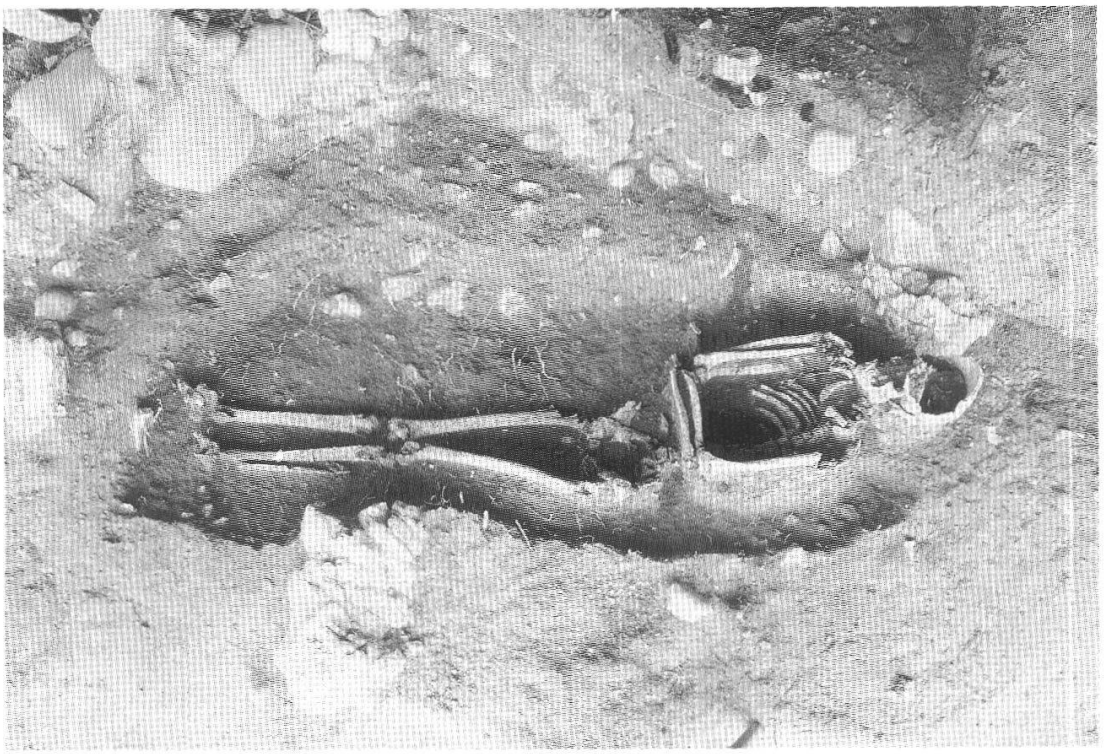

FIG. 2 : Concise – Les Peyreys. Une inhumation en bordure d'une voie gallo-romaine. (Photo J.-M. Almonte, Archéodunum)

CONCISE District de Grandson – CN 1183 544 875 / 190 150
Br-R *Fouilles de l'autoroute A5 – Les Peyreys – Habitat, route, nécropole et four à chaux*

La mise en œuvre de la tranchée ouverte, couverte et des tunnels de Concise a permis de mettre en évidence des occupations du site s'échelonnant de la période protohistorique à l'époque romaine. La parcelle se situe au contrebas d'un banc de calcaire du Jura au pied duquel se sont accumulés des éboulis. Elle décrit une pente plus ou moins douce ayant subi une érosion naturelle et mécanique lors des labours, ce qui a provoqué l'arasement de certaines structures.

Une première occupation protohistorique a été repérée. Les structures et le maigre matériel associé sont actuellement en cours de traitement. Il s'agit d'un niveau dans lequel un foyer, une petite structure de combustion, un four de type polynésien, des fosses et des trous de poteaux ont pu être mis en évidence.

Des vestiges de l'époque romaine sont également apparus. Une voie partiellement érodée a été observée sur une longueur de 45 mètres. Sur les secteurs dégagés en fouille fine, des traces d'ornières ont été décelées. Des pièces de mobilier métallique et de céramique lui sont associées. En bordure de cette route se trouve une petite nécropole comportant des incinérations et des inhumations (*fig.* 2). L'examen

préliminaire du mobilier nous permet de distinguer deux phases d'ensevelissement : l'une durant la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. et l'autre durant la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. La présence d'un four à chaux à proximité, daté pour l'instant par de la céramique et des clous de chaussures romains laisse supposer une plus large extension du site. Malheureusement la situation des vestiges en bordure de forêt ne nous permet pas d'en apprécier les limites.

Carole Senn, Fabrice Tournelle

Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion : C. Senn, F. Tournelle.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE

District de Grandson – CN 1183 543 370 / 189 060

N-Br-R *Fouilles de l'autoroute A5 – En Vuète – Habitat, nécropole, mégalithisme, terrasses*

Le site se trouve au pied du Jura, dans une vaste dépression, entre deux cônes de déjection formés de dépôts d'origine fluvio-glaciaire. Il se présente sous la forme d'une surface rectangulaire de 350 x 35 m, correspondant au tracé de la future A5. Il a été découvert et fortement endommagé lors des premiers travaux autoroutiers qui consistaient à décaper à la pelle mécanique les couches comprises entre la base de la terre végétale et les dépôts fluvio-glaciaires. L'épaisseur variait de quelques centimètres à plus de 2 m. Lors de la surveillance des travaux plusieurs éléments ont attiré notre attention :

– Une concentration anormale de grosses pierres (une dizaine) a été mise au jour. Elles se présentaient soit couchées, soit verticales. Leurs dimensions importantes (entre 1 m et plus de 2 m) rappelaient les menhirs néolithiques bien connus de Corcelles-près-Concise, dressés à moins de 300 m.

– Plusieurs empierrements riches en céramique protohistorique affleuraient également après cette première phase des travaux.

– Au moins 5 tertres formés de terre, de pierres, de céramique protohistorique étaient visibles. Leur forme subcirculaire ainsi que leurs dimensions imposantes, entre 10 et plus de 40 m de diamètre évoquaient des tumuli. La présence de tombes sous ces buttes est à vérifier. Néanmoins, la fonction funéraire de ce site est attestée par la présence d'une incinération d'époque indéterminée, entourée de galets.

– A proximité, des fosses recelaient de la céramique, des silex et des graines carbonisées en grande quantité.

Ces découvertes ont justifié l'ouverture dès avril 2000 de fouilles de sauvetage aux deux extrémités du site (env. 1000 m^2 au SO et 4500 m^2 au NE).

Entre ces deux zones, nous avons pu très rapidement coffrer une tombe à incinération d'époque indéterminée, documenter et fouiller une partie des fosses,

foyers et trous de poteau (pratiquement tous vus en coupe) que devait comporter cette zone. Un tertre en pierres et terre d'un peu plus de 20 m de diamètre (coord. : 543 370/189 076, alt. : 481.90), non fouillé, mais comportant de la céramique protohistorique a été protégé à l'aide de géotextile, toute la zone ayant été immédiatement couverte par des remblais autoroutiers.

Au SO du site, deux vastes structures empierrées ont été repérées à faible profondeur lors de l'enlèvement de la terre végétale. L'une forme un tertre d'une quinzaine de mètres de diamètre pour une élévation de quelques décimètres. Elle est formée de limons fins, de charbons de bois, de fragments de céramique protohistorique et de quelques éclats de silex. L'autre, fouillée sur une dizaine de mètres au cours de l'année 2000, forme un grand rectangle de 4 x 30 m. Elle est composée des mêmes matériaux mais intègre un bloc de plus grande dimension (1.20 m de longueur).

Au NE du site, un empierrement rectangulaire d'env. 4 x min. 12 m a été mis en évidence. Il est constitué de boulets, de galets, de pierres éclatées au feu, de terre, de céramique du Bronze final en grande quantité, et d'une molette. Cette structure tapisse un talus aménagé artificiellement. A quelques mètres, une butte subcirculaire nettement visible dans la topographie (diam. env. 40 m, haut. max. env. 1 m) est partiellement touchée par les travaux autoroutiers. La partie sommitale comporte plusieurs aménagements de pierres qui forment des arcs de cercles concentriques de plusieurs mètres. Certains comportent plusieurs assises de blocs, boulets et galets. La fonction et la datation de ces structures ne sont pas encore déterminées.

Trois fosses contenaient une grande quantité de graines carbonisées (céréales et légumineuses).

A proximité, se trouve un mégalithe couché, de forme subrectangulaire (1.60 x 2 m), de type anthropomorphe. A 2 m en aval de ce bloc, nous avons repéré 3 structures empierrées de 60 à 200 cm de diamètre, contenant des galets, certains éclatés au feu, et de la céramique de l'âge du Bronze.

Non loin, un front de terrasse d'au moins 40 m de longueur pour une largeur de 2.50 m et une épaisseur de 1 m est formé de galets et de blocs de 0.80 à 1.20 m. Une recharge sédimentaire vient se poser contre cette structure pour adoucir la pente naturelle sur une largeur de 5 m. Le matériel (quelques fragments de tegulae et d'imitation de sigillée) et l'absence de structures domestiques nous fait penser qu'il s'agit d'une terrasse agricole gallo-romaine.

En amont, une succession de 3 structures distinctes a été dégagée. La première est de forme subcirculaire, d'environ 3 m de diamètre. Elle est composée de blocs, de galets et de tessons protohistoriques. Un front de terrasse d'habitat renfermant des fragments de torchis scelle cette dernière. Juste au dessus, un aménagement de galets de 1.50 s'étendant sur au moins 40 m a été dégagé sur quelques mètres. Il s'agit probablement d'un chemin orienté SO-NE.

Christian Falquet

Investigations et documentation : MHAVD : C. Falquet et Archéodunum SA, Gollion : Y. Franel, F. Menna, W. Caminada.

CRASSIER District de Nyon – CN 1260 502 290/136 640
R *Aqueduc Divonne – Nyon*

Un raccordement de canalisations pour de nouvelles constructions a coupé un secteur bien conservé de l'aqueduc gallo-romain, dont la coupe a été relevée.

Signalement et mensurations : B. Schenk, géomètre.

Relevé et description : P. Hauser , Archéodunum SA, Gollion.

Rapport : Pierre HAUSER, *Crassier VD. Tronçon de l'aqueduc reliant Divonne et Nyon*, Gollion, 16.01.2001.

CUDREFIN District d'Avenches – CN 1165
N (?) *Lac de Neuchâtel – Station littorale immergée*

Un navigateur a découvert une nouvelle pirogue et des pilotis dans le fond lacustre, localisant une nouvelle station devant le territoire de cette commune jalonnée par de nombreux autres sites.

Observation : M. P. Haag, Thoerishaus (BE).

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 536 200 / 152 100
R *Lousonna – Théâtre gallo-romain*

Les vestiges du théâtre mis au jour en 1999 (voir *RHV* 2000, p. 124-126) ont été partiellement préservés pendant les travaux de construction de l'immeuble qui occupe la parcelle. Diverses modifications du projet ont été requises à cet effet par le Département des infrastructures . La scène et les gradins en molasse du lieu de spectacle restent désormais abrités dans un sous-sol de l'immeuble de l'av. des Figuiers 41, où ils ont été à nouveau dégagés des remblais de protection.

La construction de l'immeuble voisin (av. des Figuiers 43) a été mise en chantier. Une première étape de terrassement et de fouilles archéologiques a dégagé l'angle sud-ouest du théâtre, dont l'emplacement probable avait déjà été repéré par des sondages exploratoires.

A proximité à été mis au jour un riche ensemble de vestiges de constructions s'étendant en direction du lac, révélant la présence d'un nouveau quartier d'habitation de Lousonna, en rive gauche du Flon. Les travaux de fouille et de conservation se poursuivent en l'an 2001.

Investigations : F. Eschbach et coll. Archéodunum SA, Gollion.

Publication : Denis Weidmann. « Découverte d'un théâtre gallo-romain à Vidy », dans *Mémoire Vive* no 9, 2000, p. 54-57.

FIG. 3 : Lausanne – La Cité. Le mur d'enceinte oriental, avant sa restauration. (Photo R. Gindroz)

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 460 / 152 800
M *La Cité – Mur d'enceinte oriental*

L'enceinte médiévale qui soutient les terrasses et jardins à l'est des immeubles de la rue Cité-Derrière a été restaurée et consolidée en 1999 et 2000, sur une longueur de 120 m et une hauteur moyenne de 8.5 m. Les échafaudages dressés à cette occasion ont permis une observation archéologique, dont le but était d'identifier et si possible de dater les nombreuses réfections qui le marquent (*fig.* 3).

Dans la partie centrale de ce tronçon, la maçonnerie la plus ancienne apparaît sous forme d'assises régulières en molasse, de 35 cm de hauteur. Elle peut être mise en relation avec une extension de l'enceinte citée au milieu du XIIe siècle.

D'autres secteurs sont réalisés ou renforcés par des appareils différents, où apparaissent parfois des trous de pinces, technique de levage qui n'apparaît qu'au XIVe siècle dans notre région. Les réfections du XIXe siècle et du XXe siècle sont clairement marquées par l'emploi de la pierre de Meillerie et par des liants hydrauliques.

Rapport : François CHRISTE, *Lausanne – La Cité. Documentation du front oriental du mur de ville, Décembre 2000*, BAMU, décembre 2000.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 360 / 152 630
M *Place de la Cathédrale 6 – Anciennes rues de l'Hôpital*

L'encaissement pour une allée d'accès carrossable à la maison Gaudard a brièvement ramené au jour une petite partie des vestiges des deux rangées de maisons bordées par les anciennes rues occidentale et orientale de l'Hôpital, parallèles à la rue St-Étienne et démolies entre 1873 et 1939. Le sommet des maçonneries, conservées sur une hauteur de 50 cm environ, apparaît immédiatement sous la couche de terre végétale du jardin public actuel. En blocs de molasse pour l'essentiel, elles ont été maintes fois remaniées. Des niveaux de circulation, en dalles de molasse, en carreaux de terre cuite ou en planches, ont également pu être documentés. A noter que le Musée de design et d'arts appliqués contemporains, accueilli dans la maison, a consacré une salle à son histoire et à sa place dans le quartier de la Cité, au moyen de panneaux illustrés. Cette salle est comprise entre l'ancienne façade nord, de 1300 environ, avec porte et une fenêtre à remplage, et l'actuelle, ajourée alors par deux fenêtres à croisée, et avancée vers la cathédrale en 1390, comme l'indique la datation du plafond[1] ; celui-ci à reçu au XVIe siècle un décor de caissons peints polychromes. Un grand fragment de la peinture murale qui ornait cette façade à la fin du XVIe siècle, avec une architecture feinte en faux-marbre, décors végétaux et animaux mêlés d'allégories, y est exposé, ainsi qu'une partie de la céramique trouvée lors de la fouille partielle des caves, notamment des carreaux de poêle à couleurs et motifs variés de la seconde moitié du XVe siècle.

François Christe

Investigations et documentation : P. Burgunder, F. Christe, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1223 540 640 / 160 170
M-AP *Abbaye de Montheron – Mur de clôture et bief*

A l'occasion de travaux d'assainissement entrepris par la ville de Lausanne, en bordure du Talent, une partie des murs de clôture sud et ouest des bâtiments claustraux ont pu être observés dans la tranchée creusée pour la pose d'un petit collecteur (*fig.* 4, A-C).

La reconstitution du mur de soutènement en bordure gauche du Talent en aval du pont de Montheron est à l'origine de la découverte d'une portion d'un bief. Ce bief d'une largeur de 2.00 m et d'une profondeur de 1.10 m est situé parallèlement au Talent, à un écartement méridional de 2.50 m. Les deux parements du bief sont

---

[1] Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Christian ORCEL – Jean TERCIER – Jean-Pierre HURNI, *Maison Gaudard - CH - Lausanne (VD), Rapport d'expertise dendrochronologique*, manuscrit dactylographié du 12 février 1999, Réf.LRD99/R2772B.

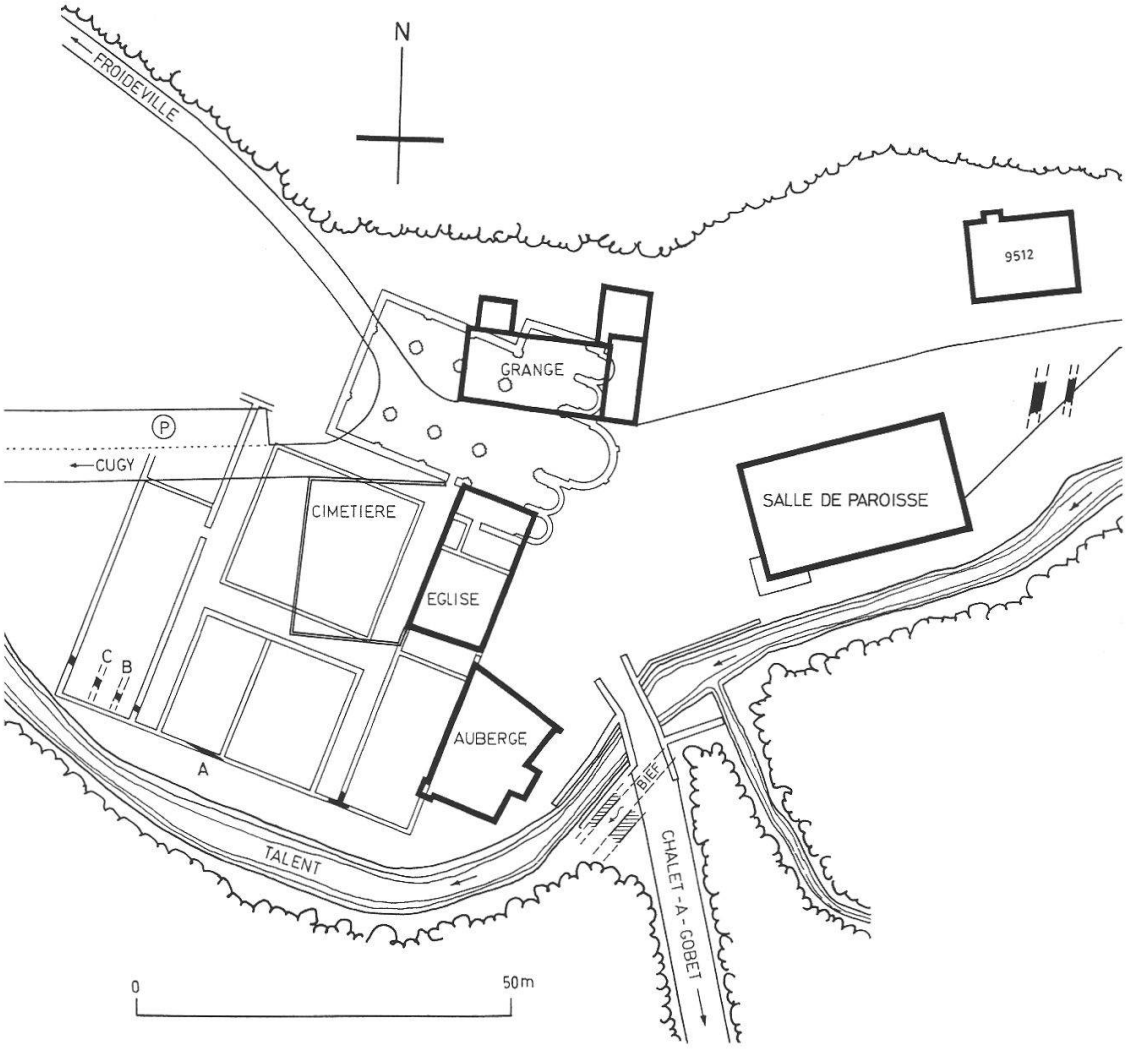

FIG. 4 : Lausanne – Montheron. Localisation des murs de clôture de l'abbaye cistercienne et d'un bief de moulin, du XVIIIe siècle. (Dessin AAM, Moudon)

constitués de maçonnerie en blocs de molasse. Le mur septentrional, accusant une largeur de 1.0 m, a été dégagé sur une longueur de 4.50 m. Il est constitué de boulets. Le parement ayant contact avec l'eau est un appareil soigné en blocs de molasse. Le mur méridional mesure 1.75 m en largeur et il était dégagé sur 3.50 m de son parement nord et 2.0 m de son parement sud. Les deux parements sont constitués de blocs de molasse et le couronnement du mur est recouvert de dalles en molasse.

Le niveau du bief se trouve 3.50 m plus haut que le niveau du Talent. Étant donné qu'une falaise fait suite en aval à la portion du bief découverte, il convient de conclure que la découverte se situe vers la fin du cours d'eau, tout près de la roue hydraulique. La maison n° cadastral 9512 étant encore aujourd'hui appelée « le moulin », il est bien probable que le bief découvert alimentait une roue hydraulique. D'ailleurs, au XIXe siècle, scierie et moulin ont été déplacés d'environ 500 m en aval.

Ces circonstances, mais surtout l'analyse de la maçonnerie avec ses blocs de molasse soigneusement taillés et posés, nous font proposer une datation du bief au XVIIIe siècle.

La tranchée ouverte dans le pont a mis à découvert les substructures de cet ouvrage ; elle s'est poursuivie dans le périmètre entre auberge et salle de paroisse, où l'on rencontre des remblais du XVIIIe siècle, mélangés avec des tuiles plus anciennes et des ossements, mais aucun squelette *in situ.*

Werner Stöckli

Investigations et documentation : AAM, Moudon : W. Stöckli ; F. Wadsack ; U. Göllnick.

Rapports : Werner STÖCKLI, *Lausanne, ancienne abbaye de Montheron. Travaux d'assainissement 2000*, AAM, Moudon, 26 janvier 2001 ; Werner STÖCKLI, *Lausanne, ancienne abbaye de Montheron. Travaux du Service des routes et voiries 2000*, AAM, Moudon, 26 janvier 2001.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 950 / 153 400
AP *Ancien cimetière du Calvaire –Recherche de sépulture*

La demande de rapatriement des restes d'un acteur de théâtre anglais, John Philip Kemble (1757-1823), décédé à Lausanne et inhumé dans une concession au Calvaire, a soulevé le problème de sa localisation. Cette partie du cimetière lausannois de la Sallaz a en effet été désaffectée en 1964. Peu de tombes ont été alors exhumées et les monuments de quelques notabilités vaudoises ont été laissés en place ou concentrés dans une partie de la promenade publique qu'est devenue le cimetière. La dalle qui marquait la sépulture de l'acteur a disparu. Les documents d'archives (plans, listes de concessions, descriptions) étant fort peu précis, notre service a tenté une démarche archéologique, cherchant à localiser une structure construite et enterrée qui aurait pu subsister après la désaffectation.

Les recherches se sont avérées infructueuses à cet égard, mais elle ont localisé un important cercueil métallique, malheureusement anonyme (*fig.* 5). Les caractères anthropologiques de son occupant sont compatibles avec ce que l'on sait de l'acteur anglais. Des analyses de l'ADN du squelette sont en cours, pour le comparer avec des échantillons provenant de descendants de la famille de l'acteur.

Investigations : M. Hobbs, Londres ; P. Gex, Institut de géophysique UNIL ; Office des inhumations-incinérations de la Ville de Lausanne ; M. Klausener, MHAVD ; Dr. C. Brandt, Institut universitaire de médecine légale.

Rapport : Denis WEIDMANN – Max KLAUSENER, *Sondages dans l'ancien cimetière du Calvaire, La Sallaz. Lausanne. Février 2000*, MHAVD, 1er mars 2000.

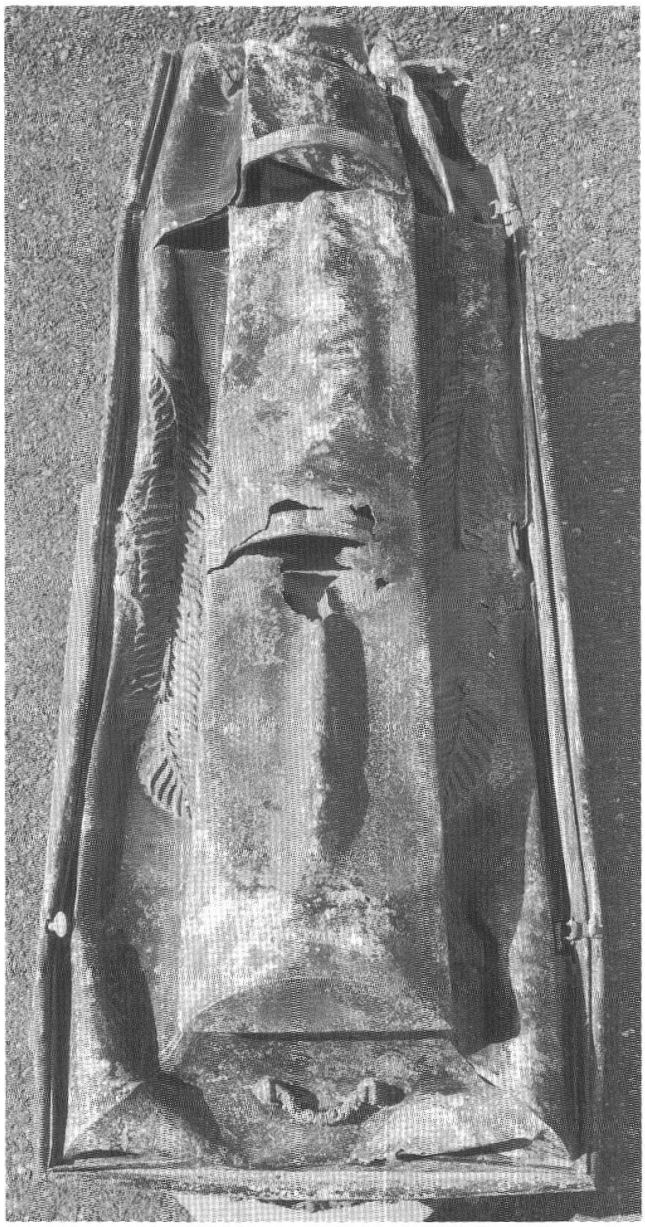

FIG. 5 : Lausanne – Ancien cimetière du Calvaire. La partie supérieure d'un cercueil métallique, attribué à la première moitié du XIXe siècle. Longueur : 201 cm. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

LUTRY District de Lavaux – CN 1243 542 040 / 150 400
M *Quartier Gustave-Doret – Vestiges du mur de ville*

Comme indiqué dans cette chronique l'an dernier, la fouille du site a été poursuivie cette année après abaissement de la nappe phréatique. L'élaboration des résultats

d'ensemble étant en cours, il n'est possible aujourd'hui que de signaler la mise au jour de trois ouvrages de défense parallèles à la grève ; le premier, formé de segments discontinus plusieurs fois réparés, est proche de la façade arrière des maisons de la Grand'rue. Les deux suivants consistent en une palissade d'aulne et de sapin blanc, datées par C14 et dendrochronologie du milieu du XIIIe siècle, puis de 1280 pour la plus proche du lac[1]. La chronologie du développement de ces structures, comme celle des vestiges d'architecture civile et rurale, devrait être donnée ici l'an prochain.

François Christe

Investigations et documentation : C. Anderes, F. Christe, S. Délèze, S. Fachard, S. Freudiger, A. Kenzelmann, Y. Laurent, D. Poget, S. Verdan, K. Weber, BAMU, Lausanne.

MOUDON District de Moudon – CN 1224 550 590 / 168 950
M *Esplanade du Grand-Air – Murs de ville et de terrasse*

L'écroulement du mur bordant au nord la terrasse du Grand-Air (*fig.* 6, A), à l'extrême fin de 1999, a nécessité l'évacuation des sédiments qui continuaient à s'ébouler, ainsi que la démolition des pans de murs antérieurs, qui menaçaient ruine. Cet accident a en effet révélé la présence de nombreux vestiges en amont du mur de terrasse actuel.

L'extrême danger de l'accès aux pans de murs à proximité de la rupture de pente, le dégagement partiel de toutes les maçonneries, comme la fouille en talus à des niveaux très différents, qui a empêché le relevé d'une coupe stratigraphique figurant la topographie ancienne du site et son évolution, ne permettent de proposer ici qu'une esquisse plausible de la chronologie des constructions de ce secteur de la Ville haute.

Les murs les plus anciens sont situés en amont, et implantés dans le socle de molasse ou le fluvio-glaciaire en rupture de pente (*fig.* 6, B) ; ils ne comportent pas de matériaux de remploi. Leur largeur de 0.90 à 1.15 m incite à y voir les premiers éléments de défense de la ville. La situation comme le tracé complexe de ces murs paraissent évoquer la colonisation d'un site encore vierge, avec une topographie clairement lisible permettant une implantation correcte sur le plan géotechnique. Dans cette hypothèse, ces vestiges seraient au moins contemporains de la première mention du *castrum* de Moudon au XIIe siècle[2].

---

[1] Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Christian ORCEL – Jean Tercier, Jean-Pierre HURNI, *Site du quai Gustave-Doret - CH - Lutry (VD), Rapport d'expertise dendrochronologique*, manuscrit dactylographié du 9 janvier 2001, Réf.LRD01/R5087.

[2] Monique FONTANNAZ, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome VI, *La ville de Moudon*, à paraître.

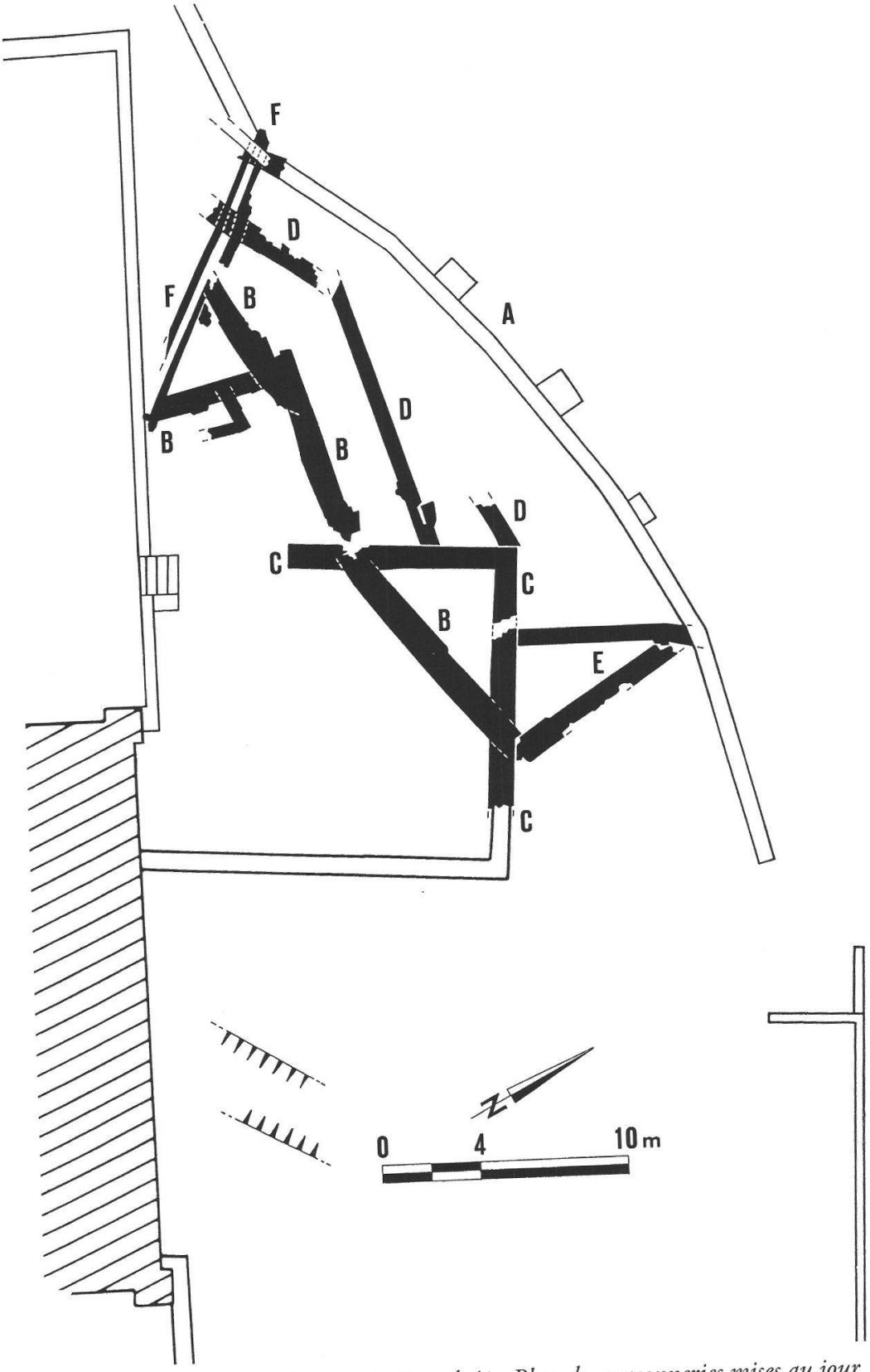

FIG. 6 : Moudon – Terrasse du Grand-Air. Plan des maçonneries mises au jour en 1999-2000. Légende : voir le texte. (Dessin D. Poget, BAMU)

Ces premières constructions seront remplacées par un mur en retour d'équerre (*fig.* 6, C), avec des matériaux en remploi, qui abondent localement dès le courant du XVe siècle au plus tard, par exemple dans les gravats des maisons sous le château de Rochefort[3]. C'est donc dès cette date au moins que le mur a été construit ; son épaisseur de 1 m, ici encore, évoque un ouvrage défensif, rationalisant le système de défense précédent par une saillie en éperon prenant en enfilade les courtines adjacentes, qui divergent précisément à cet endroit. La présence d'un enduit extérieur correspondrait alors plutôt à un bâtiment qu'à un mur de ville. Il faut d'ailleurs remarquer que les murs de terrasse actuels correspondent très précisément au plan d'un bâtiment quadrangulaire, sur lequel ils auraient été fondés. Les dimensions d'un tel édifice, de 14 par 15 m, seraient alors fort proches des 13.30 par 14.50 m relevés à la maison forte du métral au port de Villeneuve, de 1272[4], dans une situation comparable concernant la saillie sur les courtines.

Les étapes suivantes correspondent toutes à une progressive emprise sur le remblai lâche en aval du sommet de l'éperon (*fig.* 6, D, E), et ces constructions subiront toutes le même destin que le mur récemment écroulé du fait de cette implantation statiquement fautive. La relative faiblesse de ces ouvrages, jointe à la médiocre compacité du terrain de remblai dans lequel ils sont fondés, les entraînera tour à tour vers la Mérine. Il s'agit plus ici de murs de terrasse que de défense, prolongeant les maisons disparues peut-être de jardins.

La construction d'une coulisse (*fig.* 6, F), qui se dirige ostensiblement en amont vers le Grand-Air, peut remonter à sa construction en 1649. Il est plausible enfin que la construction du mur de terrasse récemment écroulé soit à mettre en relation avec l'aménagement en 1730 du jardin à la française à l'arrière de cette maison[5].

La reconstruction du mur de terrasse sera peut-être accompagnée par un marquage au sol de ces maçonneries, signalées par l'un des panneaux qui balisent les principaux accents monumentaux du sommet de la Ville haute. Il faut enfin mentionner la réouverture du Musée du Vieux Moudon, dans le château du Rochefort, qui présente notamment une maquette de cette partie de la ville au Moyen Age.

François Christe

Investigations et documentation : P. Burgunder, F. Christe, D. Poget, B. Pajak, BAMU, Lausanne.

Rapport : François CHRISTE, *Ville haute. Terrasse du Grand-Air. Dégagement et documentation des vestiges. Juillet-octobre 2000,* BAMU. 15 novembre 2000.

---

[3] *Archéologie du Moyen Age – Le canton de Vaud du Ve au XVe siècle*, catalogue de l'exposition au MCAH, 1994, p. 58, 62-65.

[4] François CHRISTE – Valentine CHAUDET, « Le port médiéval et les défenses de la *Villeneuve de Chillon* », in *Découvrir le Léman*, Actes du colloque, Nyon, 1999, p. 603-621.

[5] Monique FONTANNAZ, *op. cit.*

NYON District de Nyon – CN 1261 507 890 / 137 600
R *Amphithéâtre gallo-romain*

La Commune de Nyon, devenue propriétaire du monument classé et du terrain qui le contient, prépare le projet d'un aménagement. Dans cette attente, les vestiges mis au jour au 1996 ont été conservés et consolidés. La face arrière du mur d'arène a été dégagée et soustraite aux pressions du terrain. Un drainage est installé au pourtour et les maçonneries romaines ont été rejointoyées, dans les endroits où les liants antiques avaient été désagrégés.

Seules quelques restaurations ponctuelles ont été réalisées, pour ne pas changer le caractère de la maçonnerie originale. Les blocs du parement monumental de l'arène ont été pour la plupart déplacés et consolidés, avant d'être remis en place sur des fondations renforcées.

La fouille archéologique du secteur nord-ouest du sol de l'arène a été achevée. Elle a confirmé les observations faites précédemment, à savoir que le sol de terre battue qui constituait l'arène a été constamment remanié, criblé de perturbations, restes de trous de poteaux ou de petites fosses, vestiges des installations réalisées aussi bien pour la construction de l'édifice que pour son utilisation à l'époque romaine.

Investigations : P. Hauser et coll., Archéodunum SA. Gollion.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 950 / 137 550
R *Rue de la Porcelaine 10 – Sépultures*

Les fouilles de sauvetage entreprises pour la construction de l'immeuble précité ont connu une dernière étape, exploitant le solde des sépultures incluses dans cette parcelle, au voisinage d'une importante incinération (voir *RHV* 2000, p. 129-131). Ce secteur était caractérisé par plusieurs tombes d'enfants.

Investigations : P. Hauser et coll., Archéodunum SA, Gollion.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 860 / 137 460
M *Terrasses du Château*

Diverses interventions ont eu lieu dans les terrasses extérieures du château, liées à la rénovation générale du monument. Elles ont apporté quelques informations sur l'ordre de ces constructions et sur des structures liées au château. Aucun vestige d'époque romaine n'a été mis au jour.

Observations et relevés : Archeotech SA.

Rapport : Claire Javet – Christophe HENNY – Olivier FEIHL, *Château de Nyon. Surveillance archéologique des sondages dans les terrasses 1, 2, 6 et 7 et au pied de la façade ouest, 1999-2000,* Épalinges, 17 novembre 2000.

OGENS District de Moudon – CN 1203 546 000 / 173 680
P *Abri de la Baume*

Le matériel récolté lors des fouilles de cet abri, en 1958 et 1964-1965, a été l'objet d'études et de publications :

Anne BRIDAULT, « L'exploitation des ressources animales à la Baume d'Ogens (Vaud, Suisse) », dans *MESO '97. Actes de la Table ronde « Épipaléolithique et Mésolithique ». Lausanne 21-23.11.1997, CAR* 81, Lausanne 2000, p. 101-108.

Eva DAVID, « L'industrie en matières dures animales des sites mésolithiques de la Baume d'Ogens et de Birsmatten – Basisgrotte (Suisse) », dans *Actes de la Table ronde « Épipaléolithique et Mésolithique ». Lausanne 21-23.11.1997, CAR* 81, p. 79-100.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 900 / 188 725
P M *Fouilles de l'autoroute A5 – Praz Berthoud – Habitat, nécropole, mégalithisme*

La fouille des niveaux d'occupation mésolithique s'est poursuivie dans plusieurs zones. Plus de 250 m^2 ont été traités à ce jour. L'avancée des travaux a enrichi la liste des découvertes, tout en permettant de préciser la surface des horizons menacés. A fin 2000 elle peut être estimée à quelques 600 m^2.

Un secteur a livré des structures empierrées de grandes dimensions, dont la fonction reste à préciser, ainsi qu'une industrie lithique qui comporte notamment 2 triangles isocèles, un triangle scalène et un segment de cercle au microlithisme très poussé (7.7 mm de longueur pour l'armature la plus petite). Ces éléments témoignent d'une occupation du site à la fin du Mésolithique ancien ou au début du Mésolithique moyen. Ils s'ajoutent aux assemblages précédemment mis au jour, qui renvoient quant à eux au Mésolithique moyen et récent.

La fouille s'est poursuivie en parallèle sur les niveaux néolithiques. Plusieurs trous de poteau ainsi qu'un grand foyer ont pu être dégagés dans une zone particulièrement intéressante car, contrairement au reste du site, les restes d'ossements d'animaux y sont bien conservés.

A une quarantaine de mètres de là, un groupe de cinq mégalithes évoquant des menhirs a été découvert. Leurs dimensions varient de 1.10 m à 3.40 m. Ils sont tous couchés. L'un d'entre eux a été déposé dans une fosse-pierrier, les autres sont intégrés dans des niveaux archéologiques (*fig.* 7). L'étude des probables fosses d'implantation se poursuit.

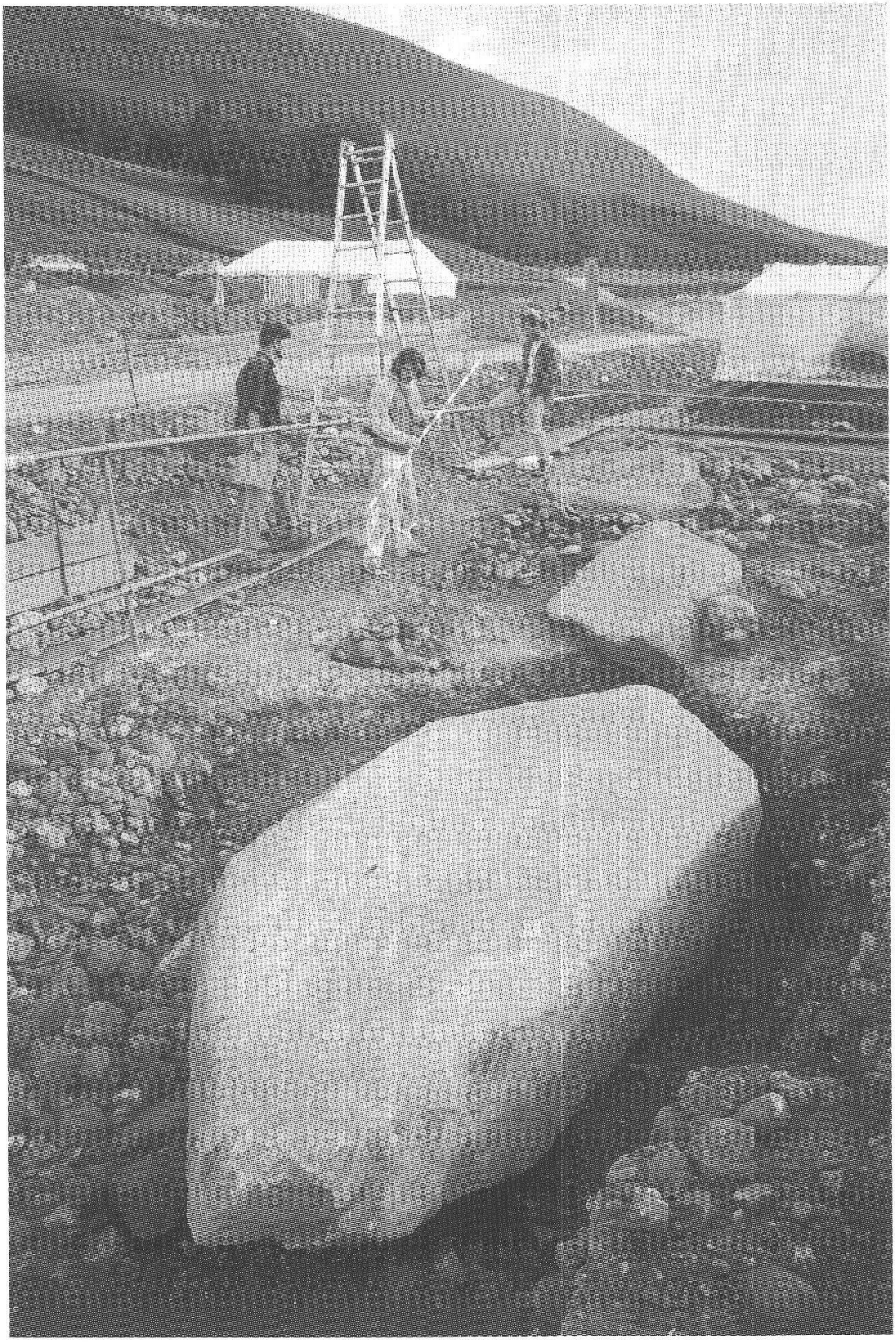

FIG. 7 : Onnens – Praz-Berthoud. Mégalithes préhistoriques déposés dans des fosses. Longueur du premier bloc : 3.4 m. (Photo C. Falquet, MHAVD)

A l'extrémité SO du site, nous avons découvert un fossé d'une largeur de 2.50 m pour une profondeur de 0.50 m, au remplissage hétérogène (limons fins, gros galets, zones charbonneuses, quelques tessons). Cette structure dessine un enclos rectangulaire, ouvert sur un côté, de 15 m sur 17 m. Quelques fragments de céramique piégés dans les niveaux supérieurs du comblement nous permettent d'attribuer cet enclos à la période de la Tène finale. D'autres fossés ainsi que des tombes à incinération observés à proximité dans des sondages nous montrent que cette structure n'est pas isolée.

Christian Falquet

Investigations et documentation : MHAVD : C. Falquet et Archéodunum SA, Gollion : M. Wittig, F. Menna, J.-J. Duvaux.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 360 / 187 600
Br-L *Fouilles de l'autoroute A5 – Beau-Site – Habitat*

Au printemps 2000, un élargissement de l'emprise des travaux de l'autoroute A5 a été planifié, en vue de la construction d'une piste de chantier et de la pose d'une canalisation d'eaux claires/eaux usées. Ces travaux ont permis la découverte de quatre fosses-foyers quadrangulaires situées en périphérie de l'aire d'occupation principale du site (voir *RHV* 2000, p. 135). Ces structures, aux parois rubéfiées, contenaient des restes de charbon, voire de bûches carbonisées, et des pierres éclatées au feu en grande quantité. Le mobilier est actuellement en cours d'étude.

Il convient de signaler encore la découverte d'une petite fosse à offrandes (?), mise au jour dans une tranchée de sondage au sud-est de l'établissement. La fosse était implantée dans les niveaux de l'âge du Bronze et contenait des récipients céramiques datables probablement de La Tène finale (*fig.* 8). Cette structure est pour l'heure la seule attestation d'une fréquentation du site à cette époque. Les travaux de fouilles se poursuivront dans cette zone en 2001.

Christophe Chauvel, Pascal Nuoffer

Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion : C. Chauvel et P. Nuoffer.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 543 115 / 188 900
Br-R *Fouilles de l'autoroute A5 – Rosselet – Habitat, nécropole*

Le site occupe la partie sommitale d'un vaste cône de déjection fluvio-glaciaire. Cet emplacement privilégié, orienté vers le sud, domine largement les environs. Nous avons pu reconnaître deux vastes terrasses aménagées durant la période romaine.

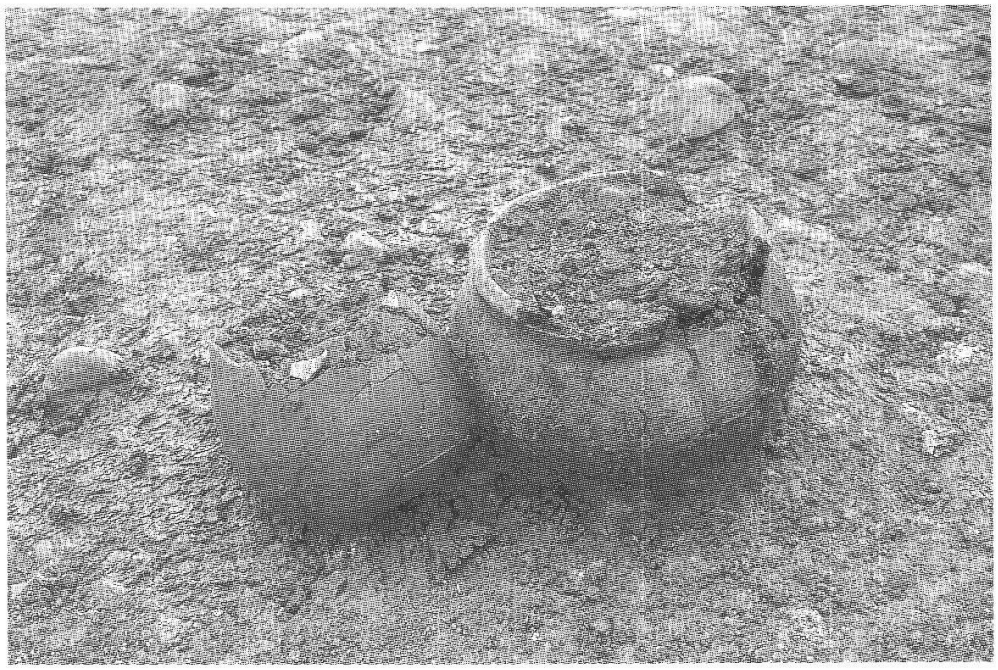

FIG. 8 : Onnens – Beau-Site. Céramiques dans une fosse à offrandes de la fin de l'âge du Fer. (Photo Archéodunum)

Les talus ont été renforcés à l'aide de pierres sur plusieurs dizaines de mètres de longueur. De nombreux trous de poteaux et fosses trahissent la présence de plusieurs bâtiments. Au SO de ces terrasses, deux incinérations romaines, datées de la seconde moitié du deuxième siècle ap. J.-C. ont été mises au jour. Suite à l'abandon du site, une phase agricole est attestée par la présence de traces de sillons.

Des niveaux antérieurs à l'occupation romaine sont en cours de fouille (fossés, empierrements, trous de poteaux, foyers). Au NE des terrasses romaines, quatre fosses (la plus grande mesurant 1.70 m de diamètre), très riches en matériel ont livré plusieurs dizaines de kilos de céramique très bien conservée, de l'âge du Bronze.

Christian Falquet

Investigations et documentation : MHAVD : C. Falquet et Archéodunum SA, Gollion : W. Caminada, F. Menna.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 410 / 188 020
Br-AP *Fouilles de l'autoroute A5 – Le Motti – Habitat*

Durant l'année 2000, les fouilles se sont poursuivies sur le site du Motti, à l'emplacement de la future galerie couverte d'Onnens. Cette année, les investigations, rythmées par l'avancée des travaux autoroutiers, ont permis de mieux appréhender l'extension des diverses périodes d'occupation s'échelonnant de l'âge du Bronze jusqu'à l'époque moderne.

La mise au jour de plusieurs tronçons de voies des différentes périodes représentées confirme l'aspect périphérique du site du Motti. En effet, l'ensemble du réseau viaire dégagé semble se diriger vers le sommet de la colline d'Onnens. Les traces de bâtiments sur poteaux plantés s'articulent en bordure de ces chemins d'accès. Ils ont probablement servi de lieu de stockage (hangars, greniers) ou d'abris à bestiaux, plutôt que de véritables habitations.

Les premières constatations concernant la période gallo-romaine mettent en évidence une occupation débutant durant la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. et se poursuivant probablement jusqu'au tout début du IIIe siècle. Cependant, il reste encore difficile de préciser si le site a été occupé de manière continue pendant cette longue période. Deux arguments semblent a priori s'opposer sans être pour autant incompatibles. Il s'agit en premier lieu d'un fossé, dont la fonction paraît indubitablement liée à l'eau. Ce fossé a été creusé au tout début de notre ère et a été comblé vraisemblablement durant la deuxième moitié du second siècle. En second lieu, la découverte de deux structures en bois conservé met en évidence des constructions datées de l'extrême fin du IIe siècle. Le comblement du fossé pourrait donc se révéler contemporain d'une deuxième phase d'installation sans qu'il soit possible pour le moment de déterminer un éventuel phénomène d'abandon du premier état d'occupation.

Fabrice Tournelle

Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion : F. Tournelle, B. Montandon, C. Senn.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 531 050 / 177 390
R *Boscéaz – Habitat. Cour de service. Thermes*

Cette année, l'IAHA s'est à nouveau concentré sur la zone méridionale du palais (*fig.* 9). Le grand ensemble thermal, dégagé en 1998 et 1999, a fait l'objet d'une nouvelle investigation ponctuelle, qui a notamment permis de prélever un important gisement de peintures murales appartenant à la villa d'époque flavienne. En outre, l'exploration du local bordant la piscine chauffée dans la partie occidentale du bâtiment thermal permet de confirmer l'interprétation d'une citerne. La zone a livré des traces de canalisations d'évacuation et, peut-être, d'adduction d'eau, qui semblent avoir fonctionné avec un petit bassin (?).

Un sondage d'environ 150 m^2 a été ouvert dans la cour de service (L 192), à l'ouest du bâtiment thermal. Différentes recharges de sol reposaient sur un premier niveau de déchets de taille de molasse très induré. Dans l'angle sud-est du sondage, des couches charbonneuses très épaisses correspondent au rejet des cendres provenant du local de chauffe de la partie occidentale des thermes (L 163). Un réseau dense de canalisations d'adduction d'eau, fonctionnant selon toute vraisemblance

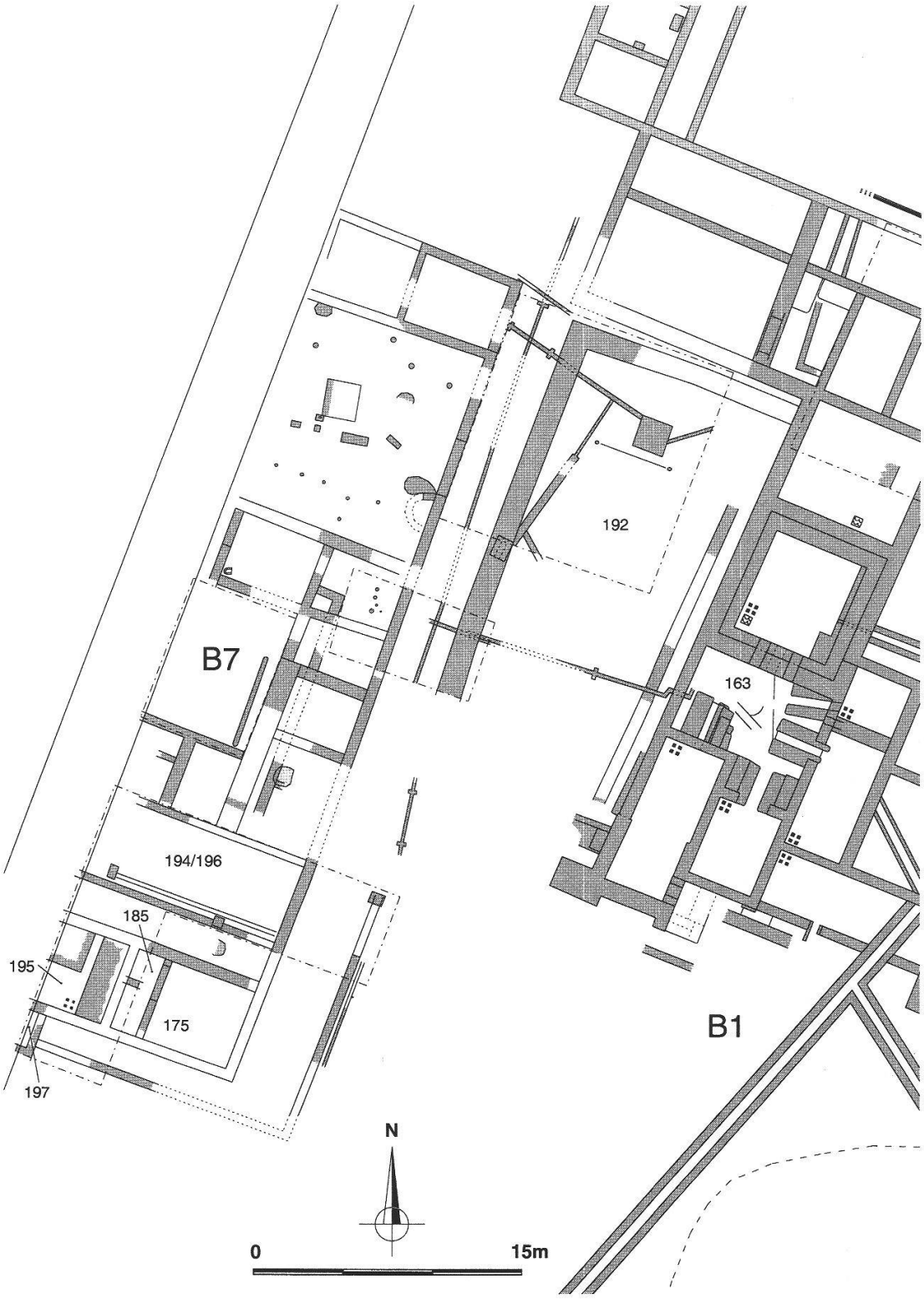

FIG. 9 : Orbe – Villa de Boscéaz. La partie méridionale de la résidence, explorée en 1999 et 2000. Légende : voir le texte. (Dessin IAHA)

avec les thermes, a également été mis en évidence. Comme l'an dernier, les canalisations, en bois, ne subsistaient que sous la forme de traces argileuses ou de cavités allongées, scellées par les remblais de la cour. Au centre de cette dernière, une cavité quadrangulaire très argileuse pourrait signaler la présence d'un petit bassin, scellé par les derniers niveaux de la cour. Il est tentant de mettre ces structures en relation avec le château d'eau découvert en 1997 à cheval sur le mur de clôture occidental de la villa. La différence d'altitude entre le château d'eau et la zone méridionale (5 m) permettait d'alimenter les thermes par le simple principe des vases communicants.

A l'ouest de la cour, le nouveau corps de bâtiment (B7), partiellement dégagé en 1999, a lui aussi fait l'objet d'une fouille ponctuelle. Il semble que ce bâtiment est constitué en réalité de deux ailes réunies. Au nord, l'ensemble, parallèle à la façade occidentale du bâtiment thermal, comprend la zone artisanale, fouillée en 1999, et une série de pièces, vraisemblablement à fonction d'habitat, qui s'articulent autour d'un espace vraisemblablement ouvert (L 194/196). L'aile sud présente un alignement de pièces, bordées par un couloir au sud et par un portique, peut-être à colonnade, donnant sur un espace ouvert au nord. L'une des pièces (L 175) était munie d'un sol en *terrazzo* ; l'intérêt principal de la zone réside dans la découverte d'au moins deux pièces hypocaustées (L 195, 197), dont le *praefurnium* se trouvait malheureusement hors de l'emprise de la fouille. Cet habitat relativement modeste, mais qui disposait d'un certain confort, est très légèrement postérieur à l'édification du palais du propriétaire. Il pourrait s'agir ici d'une demeure réservée à un membre du personnel bénéficiant de certains privilèges, par exemple un intendant du domaine (*vilicus*).

Le mobilier archéologique récolté, très abondant cette année encore, comprend de nombreux fragments de céramique, des éléments de parure en bronze. Outre une grande quantité de déchets de placage en calcaire, la cour de service a livré des outils en fer, mais également un grand nombre de pesons en terre cuite, qui indique la présence d'une activité de tissage très importante.

Jacques Monnier

Investigations et documentation : IAHA, Lausanne.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 531 050 / 177 390
R *Villa de Boscéaz – Conservation de la mosaïque du Cortège rustique*

Après l'intervention qui a donné une nouveau support à cette mosaïque très altérée (voir *RHV* 1999, p. 98 et 2000, p. 142), la surface du pavement qui a retrouvé sa place originale a été complètement nettoyée et rejointoyée (*fig.* 10). Les murs de l'entourage original ont été restitués ou mis en évidence avec des fragments de l'enduit mural gallo-romain, qui était jusqu'alors recouvert par les éléments du bâtiment érigé en 1841.

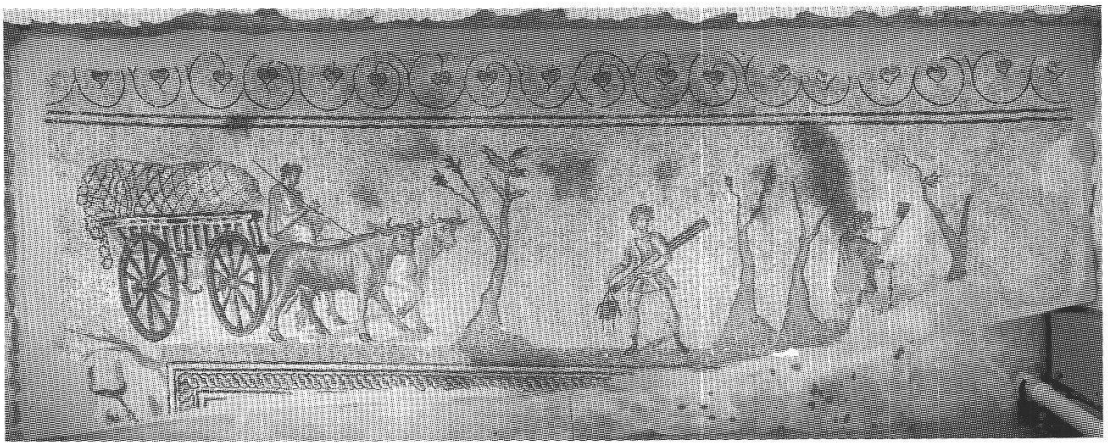

FIG. 10 : Orbe – Villa de Boscéaz. La mosaïque du Cortège rustique après sa restauration en 1999-2000. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

Un dispositif de régulation des taux d'humidité au-dessus et au-dessous de la mosaïque est en fonction, pour atténuer, voire supprimer les phénomènes qui ont amené l'altération constatée.

Restauration et conservation : Laboratoire du MR Avenches, V. Fischbacher et A. Wagner ; Expert Center, Lausanne, F. Girardet.

PAYERNE District de Payerne – CN 1184 561 620 / 185 760
I *Rue des Moulins 29-31 – Puits*

Les travaux de rénovation des anciens moulins de Payerne ont mis au jour un ancien puits accolé à la façade orientale, signalé par le propriétaire, M. Jean-Daniel Berchten. Le diamètre intérieur est de 1.20 m et la profondeur de 4.20 m. Les parois sont composées de dalles de molasse très régulières de 25 cm d'épaisseur, avec une hauteur variant entre 45 et 55 cm et une longueur pouvant atteindre 1.20 m. Dès 2 m de profondeur, où le puits a rencontré le ressaut de fondation, c'est celle-ci qui fait office de paroi à l'ouest. Un couvercle en béton recouvrait cette structure, avec un orifice de 40 cm de diamètre au centre et un plus petit vers l'extérieur, sans doute pour donner passage à la corde.

François Christe

Investigations et documentation : D. Poget, BAMU, Lausanne.

PULLY District de Lausanne – CN 1243 540 420 / 151 160
R *Villa du Prieuré*

Vingt ans après son ouverture au public en 1981, le bâtiment qui abrite un pavillon du portique oriental a été rénové, ainsi que la présentation des vestiges et de la

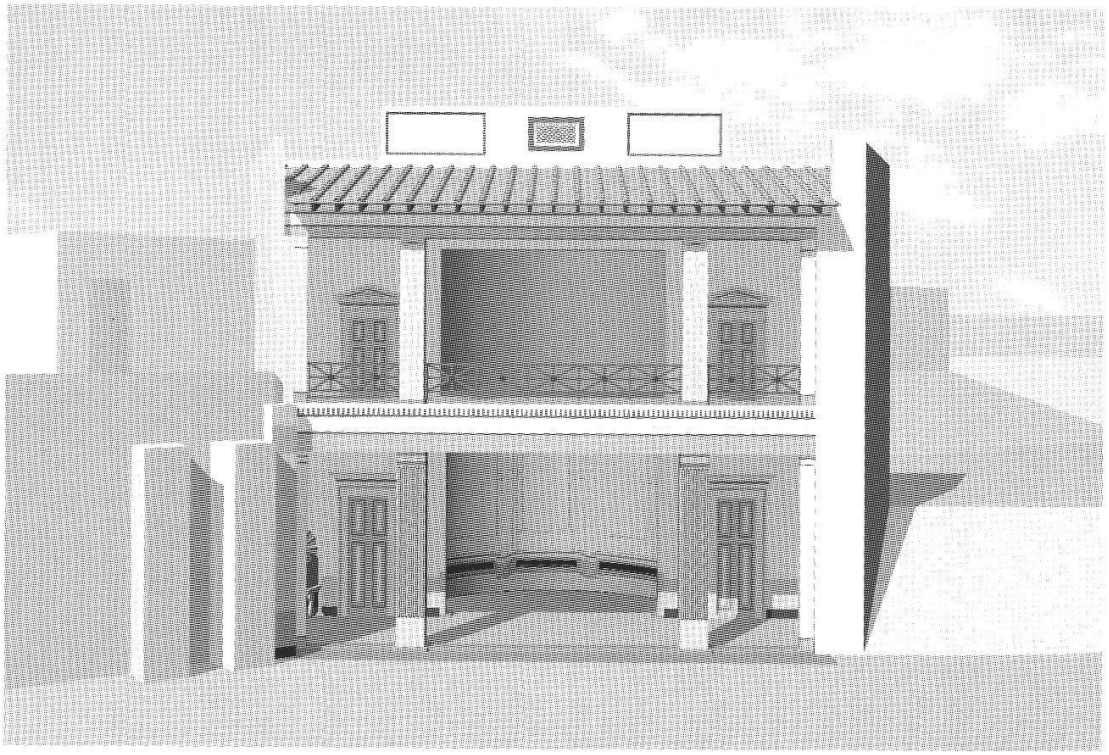

FIG. 11 Pully – Villa du Prieuré. Reconstitution de l'architecture et du décor du portique et de l'hémicycle découverts en 1971. (Dessin Musée de Pully et Archéodunum)

peinture murale de l'exèdre. Nouvelle présentation audio-visuelle et publication d'un guide archéologique.

Dans ce but, une reconstitution de l'ensemble de la villa et en particulier de l'architecture de l'exèdre est proposée, à partir de l'étude détaillée du décor peint et des vestiges architecturaux (*fig.* 11).

Investigations : C. May Castella et S. Reymond, MHAVD ; P. André, architecte ; E. Broillet-Ramjoué, Pictoria Snc.

Maître de l'ouvrage : Musée de Pully, Commune de Pully.

Rapports : Évelyne BROILLET-RAMJOUÉ, *Peintures murales de Pully (VD). L'Illusion parfaite*, Pictoria Snc., 1ère partie, 20 décembre 1999 ; 2e partie, 26 janvier 2001.

Publication : Sandrine REYMOND – Évelyne BROILLET-RAMJOUÉ (réd.), « La Villa romaine de Pully et ses peintures murales », *Guides archéologiques de la Suisse* 32, 2001.

PULLY District de Lausanne – CN 1243 540 280 / 151 000
HM *Ch. Davel 18 – Nécropole du haut Moyen Age*

Enchaînant avec les fouilles effectuées en 1999 (voir *RHV* 2000, p. 145) une construction voisine a requis de nouvelles interventions, qui n'ont mis au jour que quelques sépultures, marquant la limite occidentale de cette nécropole, dite des Désertes.

Investigations : L. Steiner et coll, Archéodunum SA, Gollion.

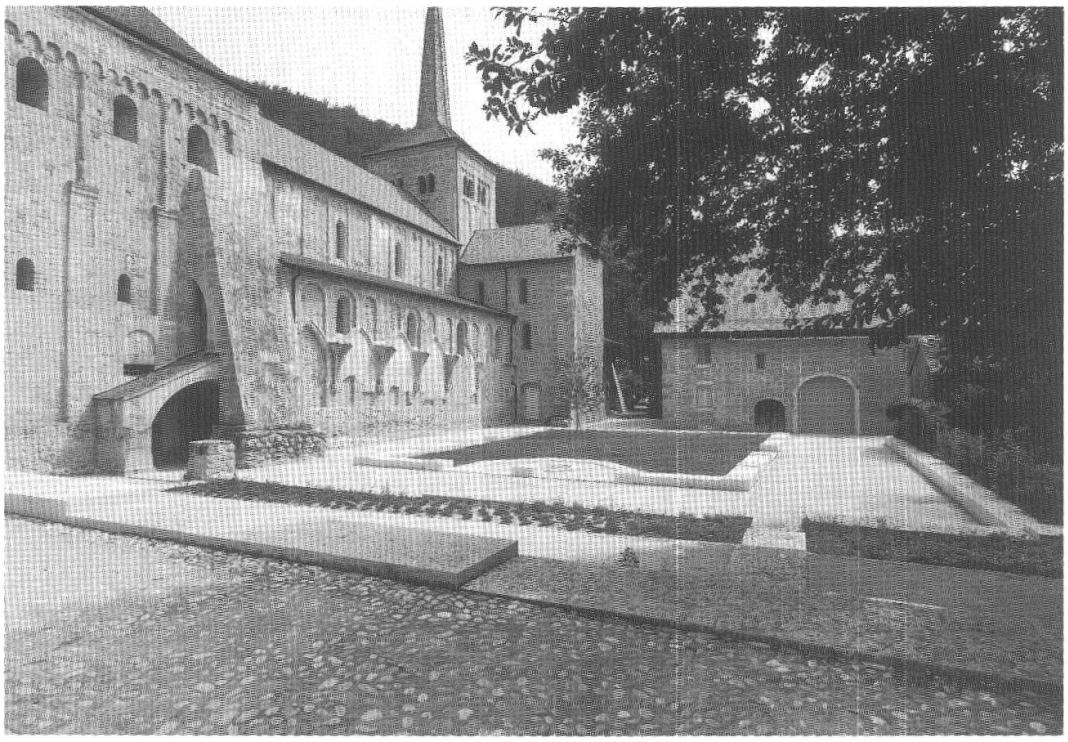

FIG. 12 : Romainmôtier – Ancienne abbaye clunisienne. L'aménagement archéologique du cloître du XIVe-XVe siècle et de ses bâtiments adjacents, vu de l'ouest. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

ROMAINMOTIER District d'Orbe – CN 1202 525 260 / 171 800
HM-M *Ancienne abbaye clunisienne – Maison des Moines et cloître*

La construction d'un plancher dans la Maison dite des Moines, sur l'ancienne aile orientale du cloître, a occasionné des investigations complémentaires à l'intérieur et une petite extension des fouilles à l'extérieur pour le drainage des murs à l'angle sud-ouest du bâtiment.

Rapports : Peter EGGENBERGER – Jachen SAROTT – Laurent AUBERSON, *Romainmôtier (VD). Maison des Moines. Campagne de fouille 1985-1996. Résumé des résultats (version revue et corrigée, 1999)*, Septembre 1999 / juin 2000, AAM, Moudon, février 1987 et août 2000 ; Peter EGGENBERGER – Jachen SAROTT, *Romainmôtier (VD). Maison des Moines. Fouilles archéologiques à l'extérieur sud-ouest en 2000*, AAM, Moudon, août 2000.

Le périmètre des anciens cloîtres roman et gothique, fouillé par étapes entre 1986 et 2000 a été réaménagé en parcours archéologique (*fig.* 12). Le tracé du cloître gothique tardif (XIVe-XVe s.), totalement rasé à la Réforme, a été marqué au

sol par des blocs de calcaire en faible relief, servant de banquette pour les visiteurs. Le préau du cloître, avec la fontaine de son lavabo, marquée par un petit point d'eau, est évoqué de la même manière, avec les emplacements des bases des piliers qui soutenaient les arcatures.

Le traitement végétal (pelouse, plantations) mis en place au début de 2001 différencie les espaces ouverts du préau et l'intérieur des bâtiments disparus. Les visiteurs sont ainsi invités à circuler en suivant l'ancienne disposition des lieux.

Maître de l'ouvrage : Service des bâtiments de l'État, Département des infrastructures, R. Fuchs, architecte.

Mandataire : F. Michaud, architecte, Atelier Commun, Lausanne.

SAINT-PREX District de Morges – CN 1242 524 200 / 148 850
R *En Marcy – Établissement romain*

Le projet de construction de deux villas au lieu-dit « en Marcy » a permis de compléter nos connaissances sur les vestiges découverts à proximité immédiate en 1999 (voir *RHV* 2000, p. 152). Les trouvailles de cette années attestent l'importance du bâtiment situé à l'est de la voie d'axe nord–sud mise au jour l'an dernier (*fig.* 13). Ce dernier atteint désormais une largeur de 25 m pour une longueur encore inconnue. Mais la découverte de maçonneries du même type et de semblable orientation dans une tranchée pratiquée 30 m plus au nord laisse présager un bâtiment d'importance, pour autant que ces murs appartiennent au même édifice.

Une de ses pièces comportait un plancher, comme l'attestent les négatifs de solives, espacées de 2 m et disposées dans la couche de limon d'assainissement du sol. La superstructure de ce plancher a malheureusement disparu. Dans une des deux pièces adjacentes, au niveau de circulation, une couche très remaniée a livré les restes d'une mosaïque. Il n'est malheureusement pas possible de rattacher pour l'instant ces maigres fragments au pavement découvert en 1846, mais il est dorénavant de plus en plus probable que ce dernier devait se situer non loin. Notons la découverte, dans la démolition du plancher, d'une petite jambe en bronze, de 5 cm de hauteur.

L'ordonnance générale des pièces et l'articulation des édifices entre eux nous échappent encore, ainsi que la définition même des vestiges. Rien ne permet en effet d'affirmer que ces derniers appartiennent à une villa ; la présence de voirie et la disposition des bâtiments peut aussi faire penser à une station routière, même si cette dernière n'a pas laissé de traces dans la mémoire écrite.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : C.-A. Paratte, MHAVD.

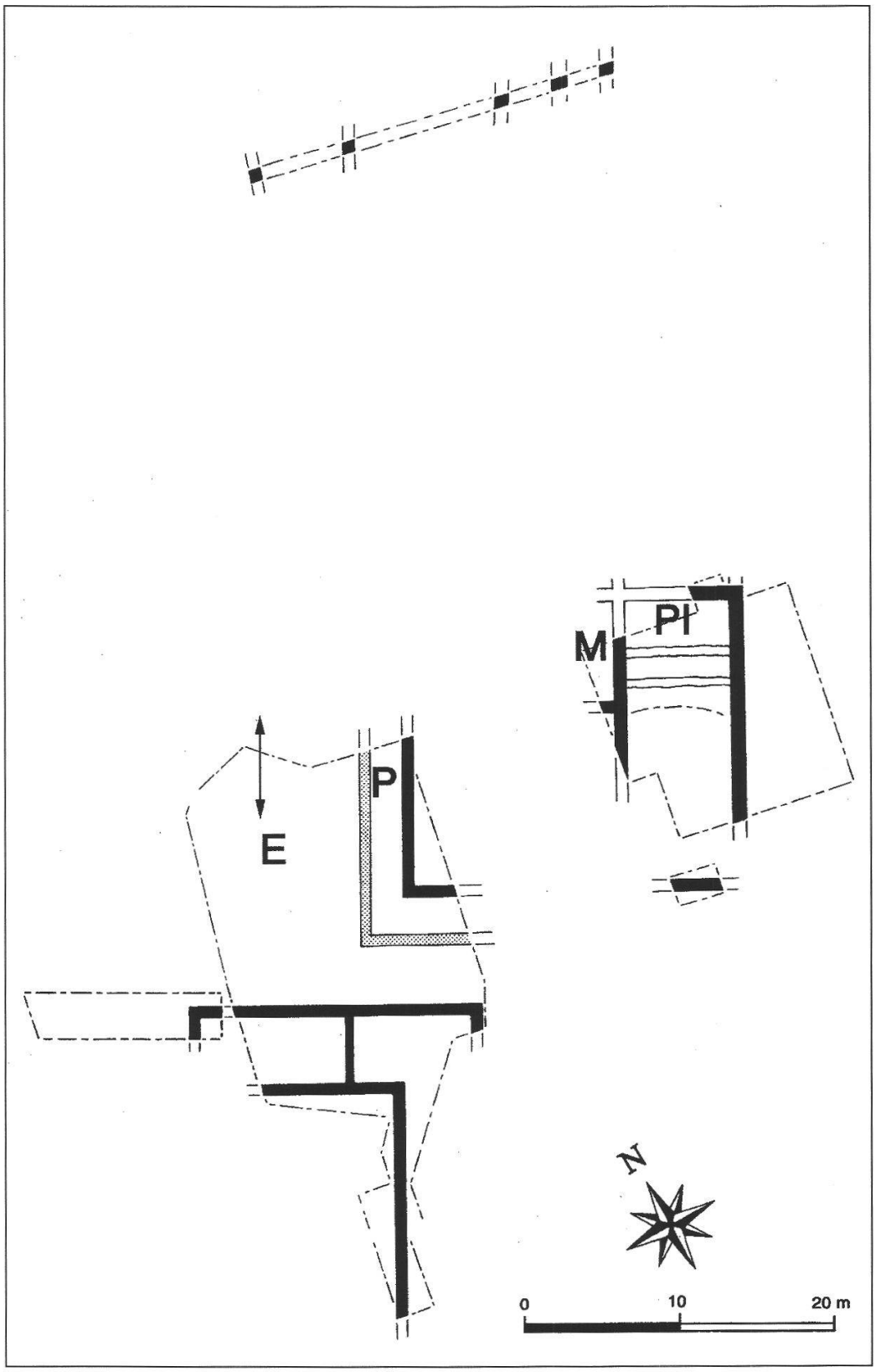

FIG. 13 : Saint-Prex – En Marcy. Ensemble des vestiges mis au jour en 1999-2000. M : mosaïque ; Pl : plancher ; P : portique ; E : chaussée. (Dessin C.-A. Paratte, MHAVD)

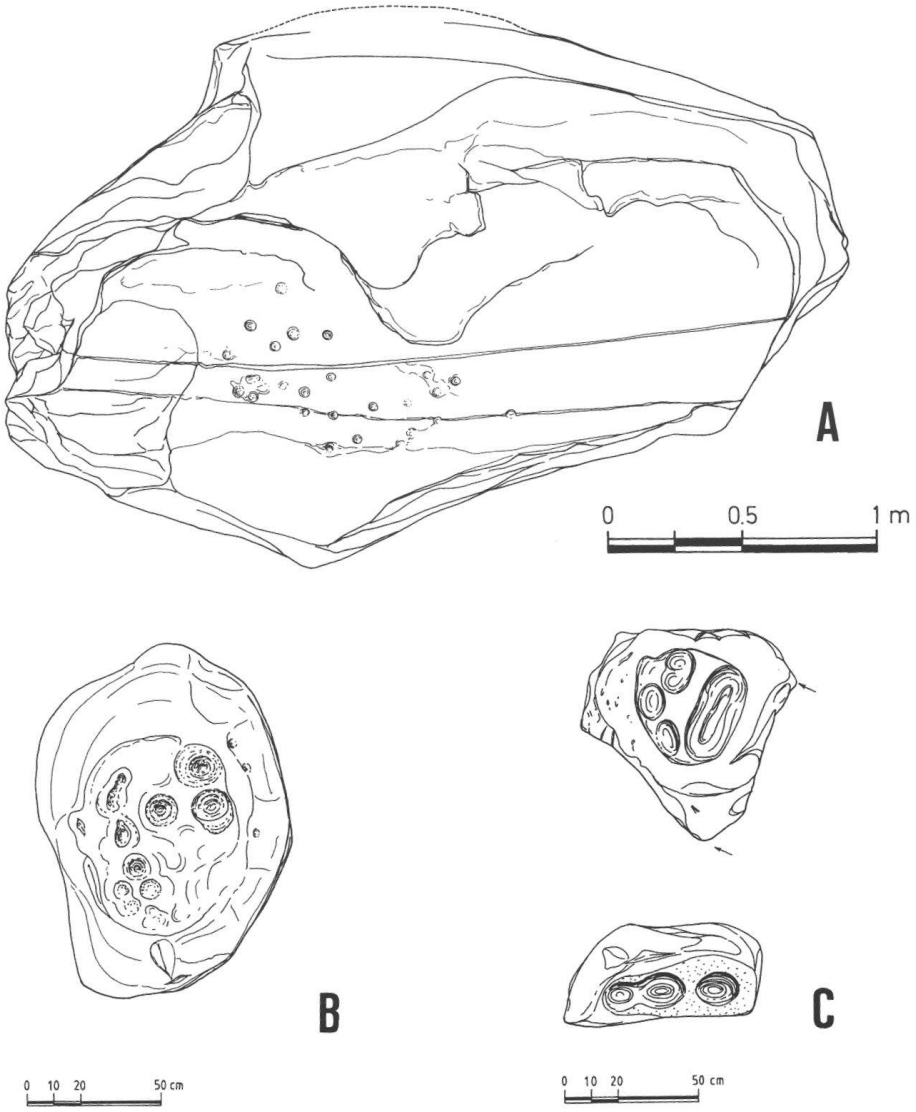

FIG. 14 : Pierres à cupules.
A : Valeyres-sous-Montagny ; B : Vucherens ; C : Vulliens.
(Dessin M. Klausener, MHAVD)

VALEYRES-SOUS-MONTAGNY

District d'Yverdon – CN 1183 537 100 / 183 300

I *Pierre à cupules*

M. Christian Falquet a observé la présence de cupules sur un énorme bloc erratique en gneiss (environ 15 tonnes) mis au jour et déplacé récemment par l'exploitation d'une gravière (*fig.* 14, A). On relève la présence d'un groupe de cupules de petit diamètre (3 à 4 cm), peu profondes (de 6 à 12 mm), creusées dans une surface plane du bloc. Une dizaine de cupules sont bien marquées, seize autres sont peu distinctes ou très effacées.

Selon l'exploitant, le bloc aurait été extrait à plusieurs mètres de profondeur, dans une partie de la gravière en bordure du plateau qui domine la plaine de l'Orbe, à son extrémité, vers le lac de Neuchâtel (coordonnées approximatives du lieu de découverte présumé : 537 500 / 183 250).

Cette position profonde, paradoxale pour un « mégalithe » dans cette région, peut s'expliquer par la présence d'un ancien vallonnement comblé, dont la gravière aurait effacé toute trace, ou plus vraisemblablement par un remaniement préalable lors d'exploitations ponctuelles de gravier, qui sont signalées dans ce secteur sur les cartes topographiques dès la première moitié du XXe siècle. Aucun site archéologique n'est connu dans ce périmètre. Le bloc a été déplacé en direction du village de Valeyres-sous-Montagny.

Observations et relevés : C. Falquet, M. Klausener, MHAVD.

VEVEY

District de Vevey – CN 1264, 554 635 / 145 550

R *Sainte-Claire – Vicus romain, sanctuaire*

Les recherches menées durant les années 1996 à 1998 dans le périmètre du complexe scolaire de Sainte-Claire avaient permis de mettre en évidence un quartier entier de l'antique Viviscus, composé de maisons d'habitation et de bâtiments à vocation artisanale. Insérées dans un réseau de rues se coupant à angle droit, ces structures limitaient un espace totalement dépourvu de constructions, situé à leur frange occidentale (*fig.* 15).

Les investigations menées cette année à l'occasion de la poursuite du projet de construction scolaire nous ont permis de confirmer l'hypothèse d'une place publique, située au centre de l'agglomération antique, vraisemblablement le *forum*. Elle contient en son centre un bâtiment quadrangulaire constitué d'un sol de *terrazzo* de 7.60 m sur 6.10 m, entouré d'un mur maçonné de 60 cm de largeur. Orienté par son grand côté parallèlement au lac, sa façade méridionale s'aligne sur celles des édifices situés à l'est. Cette orientation suit celle de la place, nord-est – sud-ouest. L'état de conservation des vestiges ne permet malheureusement pas de déceler une entrée. Le bâtiment est

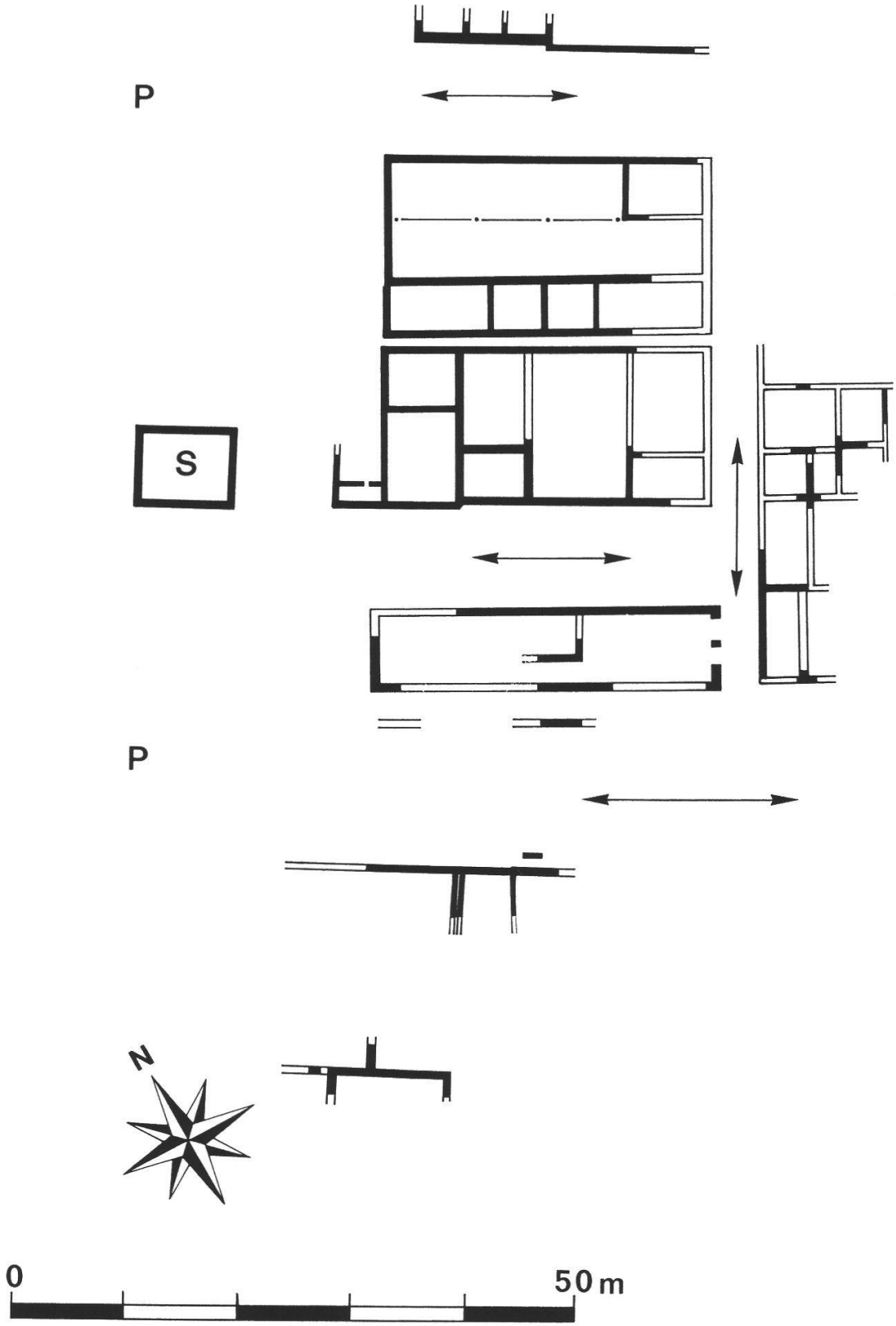

FIG. 15 : Vevey – Sainte-Claire. Plan d'ensemble des vestiges gallo-romains. P : place ; S : sanctuaire (?). (Dessin C.-A. Paratte, MHAVD)

entouré de nombreux trous de poteaux, calages de poutre dont l'organisation nous échappe encore. Une zone d'épandage d'ossement animaux d'environ 2 m sur 4 m se trouve à proximité de sa façade occidentale. Des niveaux antérieurs, sous la forme de trous de poteaux, de palissades ou de fossés ont été mis en évidence, situés eux aussi exclusivement autour de la structure maçonnée. Cette dernière a probablement oblitéré un édifice plus ancien, en matériaux légers. Grâce aux trouvailles monétaires, nous pouvons affirmer que cet édifice a fonctionné au moins dès le début du IIe siècle jusqu'à l'extrême fin du IVe siècle. Enfin, la sépulture à inhumation d'un enfant âgé d'environ 5 mois a été découverte dans le radier du sol. Cette tombe en dalle, recouverte soigneusement par les matériaux de son creusement, que nous placerions volontiers après le IVe siècle, attesterait la fréquentation du site aux temps chrétiens.

L'interprétation de cet ensemble de vestiges comme sanctuaire n'est bien sûr pas prouvée, en l'absence d'éléments dirimants, mais est hautement probable. Peut-être s'agit-il d'une annexe à un temple qui pourrait se trouver légèrement plus au sud, au débouché de la voie la plus large de l'agglomération.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : C.-A. Paratte, K. Weber, MHAVD.

VUCHERENS District de Moudon – CN 1224 550 080 / 164 960
I *Pierre à cupules*

Découverte par M. J.-H. Gabus, géologue, en mai 2000 d'un gros bloc de gneiss, en bordure d'un ruisseau. La surface visible du bloc d'origine erratique a été retouchée et aplanie. Elle porte quatre grandes cupules nettement creusées et cinq autres, de faible profondeur (*fig.* 14, B). On observe également trois cavités de petit diamètre.

Aucun site archéologique n'est connu à proximité.

Observations et relevés : J.-H. Gabus, Vulliens ; M. Klausener, MHAVD.

VULLIENS District d'Oron – CN 1223 549 930 / 162 720
I *Pierre à cupules*

Découverte par M. J.-H. Gabus, géologue, en mai 2000 d'un bloc de gneiss creusé de quatre grandes cupules (*fig.* 14, C). Une face latérale du bloc a été aménagée, bouchardée et polie, puis creusée de trois autres cupules.

Le bloc est proche d'un ruisseau ; il ne paraît pas être dans son site d'origine.

Observations et relevés : J.-H. Gabus, Vulliens ; M. Klausener, MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS
District d'Yverdon – CN 1203 540 100 / 181 300
N *Av. des Sports – Stations littorales préhistoriques*

La construction d'une halle sportive sur le site d'une des nombreuses stations localisées à l'av. des Sports a été autorisée, avec des mesures de protection, consistant notamment à surélever le niveau des fondations pour éviter toute atteinte aux couches archéologiques. Celles-ci subsistent en sous-sol.

Des sondages de vérification effectuées au préalable ont livré divers pilotis qui ont précisé les limites d'un des sites archéologiques, ainsi que sa datation, entre 2798 et 2747 avant J.-C.

Investigations : C. Wolf, MHAVD.

Rapport : Christian ORCEL – Jean-Pierre HURNI – Jean TERCIER, *Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 00/R 5069. Avenue des Sports. Sondages 2 et 3. CH – Yverdon-les-Bains (VD)*, Moudon, 11 mai 2000.

YVERDON-LES-BAINS
District d'Yverdon – CN 1203 539 400 / 180 780
R-HM *Nécropole du Pré-de-la-Cure*

Le résultat des interventions archéologiques effectuées dans cette grande nécropole yverdonnoise entre 1990 et 1993 ont été l'objet d'une publication détaillée, incluant également l'étude du matériel découvert au XIXe siècle dans le même site.

Publication : Lucie STEINER – François MENNA, *La nécropole du Pré-de-la-Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. après J.-C.)*, *CAR* 75 et 76, Lausanne 2000, 352 p. et 311 p.

YVERDON-LES-BAINS
District d'Yverdon – CN 1203 538 740 / 181 200
M *Rue des Moulins – Rue des Casernes*

La perspective de constructions nouvelles touchant le sol de l'esplanade des Casernes a impliqué l'exécution de sondages archéologiques préliminaires. Il s'agissait d'évaluer la densité des vestiges archéologiques supposés, d'observer leur état de conservation ainsi que leur concordance avec les constructions figurées sur les divers plans historiques d'Yverdon. Les recherches ont largement confirmé la très forte densité de vestiges accumulés depuis l'époque médiévale à l'intérieur de cette partie fortifiée de la ville d'Yverdon.

Investigations : C. Caspar et C. Javet, Archeotech SA.

Rapport : *Yverdon. Rue des Moulins et Esplanade des Casernes. Sondages 2000*, par Olivier Feihl, Archeotech SA et Daniel de Raemy. Yverdon. Octobre 2000.

YVONAND District d'Yverdon – CN 1183 546 100 / 182 885
R *Mordagne – Fanum, bâtiment d'habitation*

Les observations aériennes effectuées en été 1982 sur l'établissement gallo-romain d'Yvonand-Mordagne avaient montré la présence de constructions situées dans sa partie méridionale. En plus d'un probable bâtiment d'habitation, la forme des traces suggérait l'existence d'un édifice de culte. Les vestiges sont tous localisés dans une parcelle cultivée de manière intensive, donc menacés de destruction.

Après avoir mené une campagne de relevés topographiques sur l'ensemble de la villa, la section des Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud a mandaté l'*Institut für Ur- und Frühgeschichte* de l'Université de Berne, Section d'archéologie des provinces romaines, pour effectuer une campagne de sondages sur la zone du temple, à l'occasion d'une école de fouilles, pendant qu'elle même explorait les bâtiments faisant partie de la villa proprement dite.

Les tranchées pratiquées dans cette partie ont montré que les vestiges étaient extrêmement arasés sous à peine 15 cm de terre arable. Il ne subsiste des sols que des lambeaux de radier et aucun niveau de circulation n'a pu donc être mis en évidence. Seuls les restes des aménagements de jardins ainsi que les niveaux de construction sont conservés. Dans ces derniers, le rare mobilier permet de placer l'érection du bâtiment au changement d'ère. Un niveau archéologique sous-jacent est constant sur le site, directement sous ses couches de construction, mais la pauvreté du mobilier recueilli ne permet pas pour l'instant d'affiner une datation qu'il faut placer à la fin du Ier siècle après J.-C.

L'objectif des recherches de l'Université de Berne, réalisées sous la forme de quatre tranchées, était de relever précisément l'emprise de la construction, de l'identifier, de préciser son état de conservation, la chronologie et la topographie du site.

La stratigraphie relevée et le matériel récolté font remonter la première installation à la fin du Ier siècle avant J.-C., au plus tard. Les vestiges correspondant n'ont pas encore été dégagés et identifiés. Au premier siècle après J.-C., sur une terrasse de cet emplacement en légère pente vers le sud, on a érigé un temple gallo-romain à déambulatoire ainsi qu'un petit édifice (chapelle ?). Ces constructions, maintes fois rénovées et transformées ont été en fonction jusqu'à la fin du IIIe – début du IVe siècle.

La couche de destruction qui affleure la terre arable a livré, à l'intérieur de la cella de 9 x 10,5 m, pas moins d'une trentaine de monnaies, la tête d'une statue féminine en calcaire, plus grande que nature, ainsi que de nombreux fragments de calcaire sculptés.

FIG. 16 : Yvonand – Villa de Mordagne. Dépôt votif de céramiques à l'ouest du temple gallo-romain à déambulatoire. (Photo ARP, Uni Berne)

Au premier siècle encore, un dépôt (votif?) de récipients a été fait au pied du mur ouest du temple (*fig.* 16). Il a été laissé en place, de même que les autres structures, dans l'attente d'un dégagement complet, lors de fouilles ultérieures.

Christa Ebnöther, Stefanie Martin-Kilcher et Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : *Institut für Ur- und Frühgeschichte & Archäologie der römischen Provinzen, Universität Bern*, S. Martin-Kilcher, Ch. Ebnöther, Ch. Kündig ; MHAVD, C.-A. Paratte, M. Klausener, K. Weber.